

STRATÉGIE CANADIENNE DE RÉDUCTION DE LA **PAUVRETÉ**



⟨ Ce que nous avons entendu
jusqu'à maintenant ⟩



Emploi et
Développement social Canada

Employment and
Social Development Canada

Canada 

**Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté –
Ce que nous avons entendu jusqu'à maintenant**

Vous pouvez télécharger cette publication en ligne sur le site
canada.ca/publicentre-EDSC.

Ce document est aussi offert sur demande en médias substitués
(gros caractères, braille, audio sur DC, fichiers de texte sur DC ou DAISY)
auprès du 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Si vous utilisez un téléscripteur (ATS),
composez le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2018

Pour des renseignements sur les droits de reproduction :
droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca

PDF

N° de cat. : Em12-42/2018F-PDF

ISBN : 978-0-660-25046-5

EDSC

N° de cat. : SSD-202-02-18

STRATÉGIE CANADIENNE DE RÉDUCTION DE LA **PAUVRETÉ**

⟨ Ce que nous avons entendu
jusqu'à maintenant ⟩

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|-----------|---|
| 5 | Message du ministre Jean-Yves Duclos |
| 7 | Résumé |
| 9 | Survol du processus de mobilisation |
| 13 | Chapitre 1 Incapacité à répondre aux besoins essentiels |
| 23 | Chapitre 2 Le défi de se joindre à la classe moyenne |
| 32 | Chapitre 3 Les risques de sombrer dans la pauvreté |
| 36 | Chapitre 4 Le vécu des Premières Nations, des Inuits et des Métis |
| 47 | Chapitre 5 Prestation de services |
| 51 | Chapitre 6 Objectifs et indicateurs |
| 54 | Chapitre 7 Conclusion |
| 56 | Annexe A Liste des activités de consultation |
| 59 | Annexe B Liste des organisations d'intervenants et des personnes ayant fait des soumissions officielles en ligne lors des consultations sur la Stratégie de réduction de la pauvreté |

MESSAGE DU MINISTRE JEAN-YVES DUCLOS

Au cours de la dernière année, j'ai eu la grande chance d'aller à la rencontre de Canadiens à travers le pays et d'entendre ce qu'ils avaient à dire sur la pauvreté et les façons de la réduire et de l'éliminer.

Bien que le Canada soit un pays prospère, trop de Canadiens ne prennent pas part à cette prospérité. Notre gouvernement sait qu'il faut changer cela, et c'est la raison pour laquelle nous élaborons une Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté dont les effets seront tangibles et durables.

En vérité, c'est pour trouver des solutions à la pauvreté que je suis devenu économiste, puis politicien.

Pendant 23 ans, je me suis concentré, à titre de chercheur et de professeur en économie, sur les faits et leur analyse. Après des années passées à évaluer les conséquences sociales et économiques des décisions politiques prises par le gouvernement fédéral, je me suis passionné pour la découverte de solutions pratiques visant à réduire la pauvreté dans ce pays. C'est ce qui a inspiré ma candidature et c'est pourquoi je suis si fier de l'élaboration de cette Stratégie.

En février dernier, nous avons lancé un processus de consultation national afin de recueillir les points de vue des Canadiens sur ce à quoi devrait ressembler une Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté. Nous avons entendu des gens de partout au pays grâce à des forums de discussion et à des sondages en ligne. Les Canadiens nous ont raconté leur histoire et envoyé leurs idées pour réduire la pauvreté dans leur collectivité. Ils nous ont dit que si nous voulions offrir aux Canadiens de véritables résultats, nos actions devaient être guidées par les données, les faits et la mobilisation.

Le secrétaire parlementaire Adam Vaughan et moi-même avons également eu le plaisir de faire la connaissance de gens de partout au pays lors de tables rondes et d'assemblées publiques, ainsi qu'à l'occasion de la conférence nationale sur la pauvreté qui s'est tenue en septembre dernier. Nous avons discuté avec des intervenants communautaires, des particuliers, le Comité consultatif ministériel sur la pauvreté, des organisations, des représentants de divers villes, provinces et territoires, des gens d'affaires, des experts universitaires, des jeunes, des Autochtones et des Canadiens qui ont vécu dans la pauvreté.

À notre avis, ces discussions et ces consultations ont été menées sous la bannière de l'ouverture, de la collaboration et de l'innovation. J'ai été touché de voir tant de Canadiens s'exprimer, tant de Canadiens qui voulaient améliorer les choses dans leur collectivité.

De tous les coins du Canada nous sont parvenues des histoires sur la vie dans la pauvreté, sur les personnes touchées, sur les mesures que le gouvernement a prises et qui se sont révélées efficaces pour réduire la pauvreté. On nous a également suggéré des façons d'aider non seulement ceux qui vivent dans la pauvreté, mais aussi ceux qui risquent d'y sombrer.

Ce rapport est notre résumé des divers points de vue que nous avons entendus. Il s'agit d'un pas important vers la création d'une Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté, une stratégie qui établit des objectifs en matière de réduction de la pauvreté et qui s'ajoute aux efforts déjà entrepris dans ce sens dans le reste du pays.

Je souhaite offrir mes plus sincères remerciements à tous ceux qui ont pris le temps de songer aux manières de rendre le Canada meilleur. Écouter vos histoires nous a ouvert les yeux. Même s'il n'existe pas de solution unique pour surmonter le problème de la pauvreté au Canada, j'ai bon espoir qu'en reconnaissant les voix de ceux qui sont trop souvent oubliés, nous faisons un pas dans la bonne direction.

Cordialement,

L'honorable Jean-Yves Duclos, C.P., député

Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social

RÉSUMÉ

Dans l'ensemble, le Canada demeure l'un des endroits où il fait le plus bon vivre. Toutefois, trop de Canadiens vivent dans la pauvreté. C'est pourquoi le gouvernement s'est engagé à élaborer une Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté qui établirait des objectifs de réduction de la pauvreté, mesurerait les résultats et en ferait publiquement part.

En février 2017, Emploi et Développement social Canada a lancé un processus de consultation national pour orienter l'élaboration d'une Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté.

Bien que l'économie canadienne soit toujours forte et croissante et que la création d'emplois se poursuive, nous avons entendu dire que de nombreux Canadiens peinent encore à joindre les deux bouts et à subvenir à leurs besoins fondamentaux. Pour certains, subvenir aux besoins de leurs enfants ou veiller à la santé d'une autre personne est tout simplement hors de leurs portées.

Bien des participants nous ont dit qu'obtenir des emplois stables et de bonne qualité pouvait s'avérer difficile dans certaines collectivités et régions, pour ceux qui intègrent le marché du travail pour la première fois comme pour ceux qui le réintègre. Les Canadiens ont également été très clairs : la pauvreté, c'est davantage qu'un revenu insuffisant. C'est aussi la discrimination sous toutes ses formes, les obstacles que posent les maladies mentales et physiques et le fait de travailler fort pour faire partie de la classe moyenne et y rester. Certains Canadiens nous ont dit que payer pour un toit est difficile et que le Canada doit se doter de logements de meilleure qualité et plus abordables.

Nous nous sommes tournés vers les personnes qui, nous le savions, faisaient déjà face à des obstacles, notamment les aînés vulnérables, les jeunes, les femmes, les membres de la communauté LGBTQ2, les personnes ethniciées, les nouveaux arrivants, les personnes handicapées, les chefs de famille monoparentale et les célibataires de 45 à 64 ans. On nous a dit que la Stratégie de réduction de la pauvreté se devait de prendre en considération les obstacles que ces groupes affrontent déjà et de comprendre des politiques ou des mesures de soutien conçues spécialement pour eux.

Nombreux sont les participants, chez les Premières Nations, les Inuits et les Métis, qui nous ont expliqué comment la colonisation et le traumatisme intergénérationnel ont aggravé la pauvreté dans leurs collectivités et pour ceux d'entre eux qui vivent dans des villes du Canada. Ils nous ont fait savoir qu'il nous fallait reconstruire et restaurer nos relations de nation à nation, qu'une réconciliation et une meilleure reconnaissance des gouvernements des Premières Nations, des Inuits et des Métis contribueraient à un meilleur avenir et que nous devions collaborer de manière pratique pour surmonter ces obstacles.

On nous a dit que nombre de Canadiens ne peuvent accéder aux programmes et aux services gouvernementaux à leur disposition, que ce soit parce qu'ils ignorent qu'ils sont admissibles ou parce qu'ils doivent se démener pour présenter leur demande.

Les participants aux consultations nous ont également présenté leur vision de la Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté, indiquant au gouvernement qu'il faut établir des objectifs ambitieux, mais mesurables.

L'analyse menée pour la rédaction de ce rapport a permis d'orienter les premières étapes de l'élaboration de la Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté et elle se poursuivra jusqu'à ce que nous lancions la Stratégie.

SURVOL DU PROCESSUS DE MOBILISATION

Le processus de mobilisation de la Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté a commencé en février 2017. Il a compris plusieurs événements animés par le ministre Jean-Yves Duclos, le secrétaire parlementaire Adam Vaughan et d'autres ministres et représentants fédéraux. Des projets lancés par des organisations autochtones nationales, le Tamarack Institute et son groupe, Vibrant Communities Canada, ainsi que la firme de consultation Ference and Company, se sont aussi inscrits dans le processus.

Au cours du processus, des gens de tous les horizons et aux passés divers se sont adressés à nous, notamment :

- Aînés
- Jeunes
- Chefs de famille monoparentale
- Célibataires
- Personnes handicapées
- Nouveaux arrivants
- Personnes ethnicisées
- Participants des Premières Nations, inuits et métis
- Dirigeants des Premières Nations, inuits et métis
- Organisations autochtones
- Représentants provinciaux, territoriaux et municipaux
- Organisations d'intervenants communautaires locales et nationales
- Fournisseurs de services de première ligne
- Experts universitaires
- Entreprises

Le premier ministre est résolu à ce que le gouvernement et les peuples autochtones travaillent de concert pour faire progresser les enjeux les plus importants des Premières Nations, des Inuits et des Métis, et pour prendre des dispositions supplémentaires afin que leurs voix soient entendues à Ottawa. Plusieurs activités de mobilisation conçues spécifiquement pour les Autochtones ont été organisées afin d'orienter l'élaboration de la Stratégie de réduction de la pauvreté. Certaines d'entre elles ont été menées par le gouvernement et d'autres, par des organisations autochtones. Même si tous les groupes et organisations autochtones du Canada n'ont pas directement participé, les Autochtones et les organisations des Premières Nations et des peuples inuits et métis ont tous été invités à prendre part à la vaste consultation. Le gouvernement du Canada a également parrainé les projets de mobilisation communautaires entrepris par nos partenaires autochtones : l'Assemblée des Premières Nations, le Congrès des Peuples Autochtones, l'Inuit Tapiriit Kanatami, le Ralliement national des Métis et l'Association des femmes autochtones du Canada.

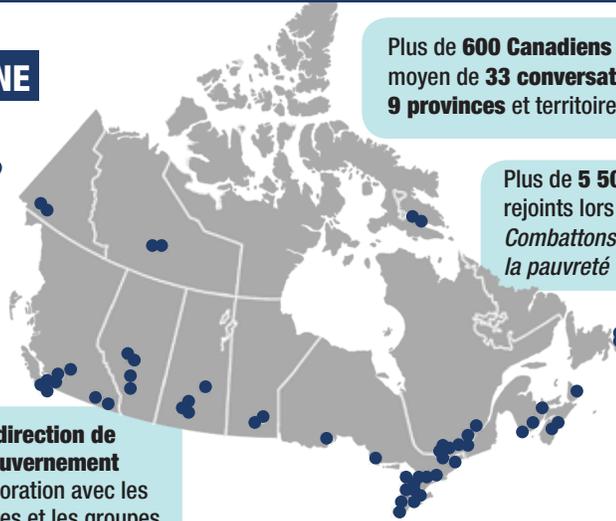
Alors que le gouvernement se lançait dans ce processus de mobilisation national en février 2017, le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées commençait lui aussi son étude sur la réduction de la pauvreté. Son rapport final, « Briser le cycle : Une étude sur la réduction de la pauvreté », s'est révélé une précieuse source d'information lors des consultations.

Qui avons-nous entendu et comment?

STRATÉGIE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

CONSULTATIONS AUPRÈS DES CANADIENS

EN PERSONNE



Plus de **600 Canadiens** consultés au moyen de **33 conversations**, dans **9 provinces** et territoires

Plus de **5 500 Canadiens** rejoints lors du projet *Combattons ensemble la pauvreté*

13 séances sous la direction de représentants du gouvernement du Canada, en collaboration avec les provinces, les territoires et les groupes ou organisations autochtones
29 rencontres avec plusieurs ordres de gouvernement, y compris des municipalités canadiennes

12 tables rondes avec des intervenants
4 assemblées publiques
4 tables rondes avec des dirigeants autochtones

EN LIGNE



1 127

SOUSSIONS
PAR COURRIEL



584

SONDAGES
REMP LIS



199

HISTOIRES ET
COMMENTAIRES

Concours jeunesse

#RéduireLaPauvreté
au Canada



X 64

**SOUSSIONS
PAR LES JEUNES**

Activités de consultation additionnelles du gouvernement du Canada

Comme nous l'avons entendu, la pauvreté est un enjeu aux multiples facettes, aux effets et aux causes variés. Nous avons donc porté une grande attention aux résultats d'autres activités de consultation spécifiques aux programmes exécutés par Emploi et Développement social Canada (EDSC), de même qu'aux consultations et à la mobilisation d'intervenants dans d'autres ministères :

- le renouvellement de la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones – menée par EDSC
- une Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain – menée par Affaires autochtones et du Nord Canada
- les ententes de transfert relatives au marché du travail – menées par EDSC
- une Stratégie nationale sur le logement – menée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement
- la refonte de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance – menée par EDSC et le Comité consultatif sur l'itinérance
- une Stratégie du Canada pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe – menée par Condition féminine Canada
- Voies pour moderniser l'emploi des jeunes au Canada – mené par le Groupe d'experts sur l'emploi chez les jeunes d'EDSC
- une politique alimentaire pour le Canada – menée par Agriculture et Agroalimentaire Canada
- l'élaboration d'une nouvelle loi nationale sur l'accessibilité – menée par EDSC
- Nutrition Nord Canada – mené par Affaires autochtones et du Nord Canada
- l'examen de la qualité des services d'assurance-emploi – mené par trois ministres du Parlement et appuyé par EDSC
- une Stratégie pour l'innovation sociale et la finance sociale – menée par EDSC et le groupe directeur sur la co-création d'une Stratégie pour l'innovation sociale et la finance sociale
- l'apprentissage et la garde des jeunes enfants autochtones – mené par EDSC
- la transformation du système de justice pénale du Canada – mené par le Ministère de la Justice
- les services pour les résidents du Nord – consultation Pour mieux vous servir – menée par l'Agence de revenu du Canada
- la crise des opioïdes – (Sommet sur les opioïdes et tables rondes ministérielles sur les opioïdes) – mené avec la collaboration de Santé Canada

Les résultats de certains de ces processus de consultations sont mentionnés dans notre rapport afin d'illustrer la nature complexe de la pauvreté et la façon dont elle affecte divers aspects de la vie des Canadiens.

CHAPITRE 1

INCAPACITÉ À RÉPONDRE AUX BESOINS ESSENTIELS

Lorsque nous avons discuté avec les Canadiens au sujet de la pauvreté, beaucoup nous ont dit peiner à assembler l'argent nécessaire pour répondre à leurs besoins essentiels. Ils se démènent pour conserver un toit au-dessus de leur tête, que ce soit en raison des coûts trop élevés liés au logement ou de situations hors de leur contrôle qui les auraient menés à l'itinérance.

Les participants qui ont des familles ont été très clairs : ils doivent parfois remuer ciel et terre pour subvenir aux besoins essentiels de leurs enfants. D'autres ont raconté comment des préoccupations liées à la santé les ont conduits à la pauvreté et ont rendu difficile tout revirement de situation.

L'une des réalités que nous avons dû voir en face est le fait que travailler fort ne protège pas contre la pauvreté et que nombre de ceux qui vivent dans une telle situation luttent pour joindre les deux bouts. De nombreuses familles sont contraintes à prendre des décisions difficiles et à sacrifier certaines choses, telles que le chauffage, l'électricité et la nourriture, afin de payer des frais de subsistances plus élevés que leur revenu. Cela signifie qu'elles n'ont que rarement les moyens de prendre part aux activités offertes par leur collectivité. Par conséquent, d'innombrables Canadiens à faible revenu se sentent exclus.

« Il n'y a tout simplement pas assez d'argent et mes factures sont plus élevées que mon salaire. Ça impose des choix difficiles. On veut acheter des choses pour les enfants, mais le loyer a la priorité. »

– Participant, projet Combattons ensemble la pauvreté

Nous avons tous besoin d'un endroit où vivre

Logement

Les participants nous ont expliqué que les frais liés au logement (par exemple, le loyer, le chauffage, l'électricité et les réparations) coûtent trop cher pour les personnes ayant un faible revenu. Pour certains groupes de Canadiens, des loyers élevés signifient qu'ils doivent vivre dans un logement inapproprié. Parmi ces Canadiens figurent des Autochtones appartenant aux peuples des Premières Nations, des Inuits et des Métis qui vivent hors des réserves, des femmes, des personnes handicapées, des aînés, des chefs de famille monoparentale, des membres des personnes ethnicisées et des nouveaux arrivants.

« Lorsque nous avons accès à un logement abordable, nous pouvons nous concentrer sur un emploi et sur l'éducation de nos enfants. Nous pouvons rêver. »

– Participant, consultations sur la Stratégie nationale sur le logement

Les participants et les intervenants, y compris des Autochtones des Premières Nations vivant dans les réserves, ont insisté sur le fait qu'il n'y a pas assez de logements abordables et appropriés disponibles pour répondre à la demande de la plupart des collectivités. Les logements abordables disponibles nécessitent des réparations ou ne sont pas en état d'être habités (en raison, notamment, de puces de lit,

de moisissures ou de risques à la sécurité). Nous avons également appris que dans certaines régions du pays, il y a de très longues listes d'attente pour l'obtention d'un logement social.

Des appels à l'action ont été lancés pour inciter une plus grande collaboration entre tous les ordres de gouvernement afin d'augmenter le nombre de logements abordables et appropriés.



La soumission de Seanna Strassburger, une des gagnantes du concours jeunesse, portait sur l'idée d'offrir aux familles canadiennes admissibles un logement gratuit et sécuritaire. Il s'agirait de la première étape d'une approche qui en compte trois, et qui permettrait aux familles d'occuper ensuite un logement au loyer indexé à leur revenu, avant d'avoir un logement offert sur le marché.

Ce que le gouvernement a entendu lors des consultations sur la Stratégie nationale sur le logement

(été et automne 2016)

- Certains groupes de Canadiens sont plus susceptibles d'avoir des besoins impérieux en matière de logement (c'est-à-dire qu'ils leur manquent des choses et qu'ils n'ont pas les moyens de payer un logement locatif qui soit adéquat et abordable) et de vivre dans la pauvreté.
- Le gouvernement devrait prendre des mesures pour éliminer l'itinérance ou, à la rigueur, la rendre rare, brève et non récurrente. Les besoins des Canadiens itinérants, qui se trouvent à l'extrémité du continuum du logement, devraient avoir la priorité.
- La Stratégie nationale sur le logement devrait offrir des solutions aux problèmes croissants d'abordabilité des Canadiens à revenu faible et moyen et soutenir le développement et le renouvellement de logements et de collectivités durables et abordables.
- Les approches en matière de logement devraient porter sur les gens et les lieux, et promouvoir l'inclusion, afin que les individus et les familles puissent accéder à des emplois, à des écoles et à d'autres mesures de soutien qui les aideront à mieux prendre part à leur collectivité.
- Les potentialités et les obstacles en matière de logement chez les Autochtones sont uniques et multidimensionnels. L'emplacement géographique (dans le Nord ou en milieu urbain, rural ou isolé) et le contexte (par exemple, dans les réserves) sont des facteurs importants qui peuvent influencer sur les conditions de logement et les besoins.

Le 22 novembre 2017, le gouvernement du Canada a annoncé le lancement de la Stratégie nationale sur le logement, élaborée d'après un vaste processus de consultation auquel ont participé tous les ordres de gouvernements, des gouvernements et des organisations autochtones, les secteurs privé, sans but lucratif, coopératif et communautaire, des experts sur le logement, des universitaires et les Canadiens eux-mêmes. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez : <https://www.chezsoiabord.ca/>.

Itinérance

Nous avons entendu que le manque de revenu et de logement abordable et approprié constituaient des facteurs pouvant mener à l'itinérance et à la pauvreté. On nous a dit que certains groupes de gens étaient particulièrement susceptibles de vivre dans la rue, notamment les personnes souffrant de maladies mentales ou les jeunes qui ne sont plus pris en charge par le gouvernement en raison de leur âge. Nous avons aussi entendu que parfois, il est possible de camoufler l'itinérance : en dormant sur le divan chez des amis ou en vivant dans sa voiture.

« Bien que pauvreté ne soit pas toujours synonyme d'itinérance, itinérance est toujours synonyme de pauvreté. »

– Participant, mobilisation en ligne

Les Canadiens nous ont aussi confirmé que l'approche Logement d'abord avait contribué à réduire l'itinérance de certains de nos Canadiens les plus vulnérables. Cela étant, plusieurs nous ont informés qu'il peut être difficile de répondre à tous les besoins de toutes les personnes vivant dans l'itinérance, compte tenu de la souplesse limitée du genre de programmes et de services que finance l'approche Logement d'abord. Ils ont notamment mentionné l'importance du soutien offert pour les logements de transition, les refuges d'urgence, les transports et les programmes liés à la sécurité alimentaire et à la littératie.

Ce que le gouvernement a entendu lors des consultations sur la refonte de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance

(automne 2017)

Les Canadiens sont catégoriques : l'itinérance est un problème qu'on rencontre dans toutes les collectivités, quelle que soit leur taille, partout au Canada. Voici certaines des principales conclusions :

- Des solutions souples sont nécessaires pour répondre aux besoins des jeunes, des femmes et des Autochtones.
- Prévenir l'itinérance est primordial.
- L'une de nos grandes préoccupations devrait être de réduire l'itinérance chez les Autochtones grâce à des partenariats avec les peuples et les organisations autochtones.
- Les partenariats au sein des collectivités et entre les collectivités devraient être renforcés et améliorés.

Un rapport complet résumant tous les points entendus pendant le processus de mobilisation sera publié.



Les choses n'ont pas toujours été faciles pour **FATUMA**, surtout lorsqu'elle a dû déménager sa famille de la Somalie au Canada il y a plus de 20 ans. Elle se sent très privilégiée de vivre dans un quartier abritant une collectivité aussi diversifiée que la sienne, mais la vie dans un logement social a présenté de bien nombreux défis.

L'un des plus gros réside dans les bâtiments eux-mêmes. Il y a toujours quelque chose qui ne fonctionne pas ou qui doit être réparé dans celui où elle vit, qu'il s'agisse d'ascenseurs défectueux ou de portes brisées.

Fatuma nous a fait part du fait que l'itinérance est un véritable enjeu dans sa collectivité. Les refuges sont souvent pleins, surtout pendant les froides journées d'hiver, et il n'est pas rare de voir des personnes itinérantes établir des campements dans son immeuble à logements. Il s'agit là d'une source d'inquiétude et de stress supplémentaire pour les résidents, qui vivent dans des conditions déjà difficiles.

Bien qu'elle doive affronter bien des obstacles en matière de logement, Fatuma considère son quartier comme sa maison. « Je n'ai pas honte de ce que je traverse. Ce n'est pas ce à quoi je m'attendais en venant vivre au Canada, mais je suis tout de même reconnaissante pour tout ce que j'ai. »



Les gens ont également affirmé que davantage de choses pourraient être faites pour mettre fin à l'itinérance dissimulée dans les zones rurales et éloignées du Canada. En ces lieux, les populations ont des besoins uniques et n'ont pas toujours accès aux mêmes ressources que ceux qui vivent dans les zones urbaines. En outre, on nous a rappelé qu'il ne faut pas aider uniquement les personnes déjà itinérantes, mais également celles qui courent le risque de le devenir.

Aidez-moi à donner une meilleure vie à mes enfants

Les Canadiens vivant dans la pauvreté nous ont parlé de l'importance de subvenir aux besoins fondamentaux de leurs enfants et de les élever dans un environnement enrichissant. En l'absence d'une alimentation saine et d'un espace positif et sain où ils se sentent chez eux, et sans accès aux mêmes possibilités d'apprentissage que leurs pairs, les enfants vivant dans la pauvreté s'exposent souvent à un départ dans la vie jonché d'embûches qui limitent leur capacité à réussir.

Au cours de nos consultations, nous avons entendu que le fait de grandir dans la pauvreté peut perpétuer ce cycle sur plusieurs générations. En particulier, des participants de la communauté noire ont exprimé leurs inquiétudes quant au nombre d'enfants qui peuvent être coincés dans un parcours menant à l'exclusion sociale et la pauvreté persistante. Les gens ont affirmé que le premier souci du gouvernement fédéral dans

l'élaboration d'une Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté devrait être de minimiser les conséquences de ce phénomène sur les enfants. Des interventions précoces sont primordiales pour briser le cycle de la pauvreté. Les intervenants ont également indiqué qu'un financement fédéral plus équitable serait très bénéfique pour les enfants des Premières Nations vivant dans les réserves. De plus, il faut que les politiques élaborées pour soutenir les enfants autochtones de façon efficace et respectueuse de la culture soient conçues en collaboration directe avec les communautés autochtones.

« Si nous ne recevions pas l'Allocation canadienne pour enfants tous les mois, nous quatre enfants et nous-mêmes serions sans abri et morts de faim. C'est aussi simple et aussi clair que ça. »

– Participant en ligne

« Il est impossible pour un enfant de faire ses devoirs dans une maison surpeuplée où vivent 10 à 15 personnes. »

– Participant, table ronde auprès des Inuits

La pauvreté affecte ma santé

De nombreuses organisations d'intervenants, des universitaires et des particuliers ayant pris part à notre processus de mobilisation ont souligné les façons dont la pauvreté peut affecter la santé et le bien-être des gens.

« La pauvreté est l'un des déterminants ayant la plus forte incidence sur l'état de santé de la population. Les personnes à faible revenu sont généralement plus à risque d'obésité, de limitation d'activités, de maladies cardiovasculaires, d'asthme, de maladies pulmonaires obstructives chroniques et de mortalité prématurée. »

– Mémoire des directeurs de santé publique de Montréal et de la Capitale-Nationale (Québec)

Les histoires que les participants nous ont contées ont illustré comment les épreuves causées par la maladie, l'incapacité et la pauvreté sont liées. Ces épreuves peuvent entraîner un haut taux de stress et conduire une personne à perdre toute dignité. D'après bien des participants, l'une des principales raisons derrière la mauvaise santé et la maladie est l'incapacité à répondre aux besoins essentiels tels que la nourriture et le logis. Certains intervenants ont expliqué que la pauvreté peut indirectement occasionner des frais supplémentaires pour les régimes de soins de santé publics du Canada et créer des obstacles quant à l'accès aux médicaments ou aux soins dentaires. Nous avons entendu que bien des gens vont aux urgences ou ont recours à une assistance immédiate pour des questions de santé liées aux problèmes que pose la pauvreté, notamment des problèmes de santé mentale et la dépendance.

Lors de discussions sur les liens entre la santé et la pauvreté, nous avons reçu des suggestions selon lesquelles le gouvernement pourrait, dans le cadre de la Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté, surveiller les indicateurs de santé. Ainsi, il comprendrait pleinement de quelle manière les actions servant à réduire la pauvreté peuvent influencer sur la santé.

Sécurité alimentaire

Les Canadiens nous ont expliqué que vivre dans la pauvreté peut signifier ne pas avoir les moyens de faire l'épicerie et devoir faire appel à des banques alimentaires. Des parents nous ont également raconté leur frustration et leur inquiétude face à un choix récurrent : payer les factures ou acheter de la nourriture pour leurs enfants.

« On peut aller dans un service de restauration rapide et acheter un repas à 4,75 \$ pour son enfant. Que peut-on acheter dans une épicerie avec seulement 5 \$ et qui constituerait un repas complet pour un enfant? Que peut-on acheter de sain à ce prix-là? La pauvreté est une cause de malnutrition et d'obésité. »

– Participant, mobilisation communautaire

Les intervenants qui nous ont envoyé des propositions ont souligné l'importance d'un régime alimentaire de qualité pour les enfants vivant dans la pauvreté partout au pays. La sécurité alimentaire était d'ailleurs l'une des plus grandes inquiétudes des participants des Premières Nations, inuits et métis, tout particulièrement. Ils ont affirmé que les coûts élevés de la nourriture saine, de même que l'accès limité à ces aliments dans leur collectivité, surtout dans les régions nordiques et isolées, figurent parmi les enjeux les plus importants.

Ce que le gouvernement a entendu lors des consultations sur une politique alimentaire pour le Canada (été 2017)

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, l'honorable Lawrence MacAulay, a mené de vastes consultations sur une politique alimentaire pour le Canada entre mai et septembre 2017. La problématique de l'insécurité alimentaire est un sujet qui est revenu souvent pendant ces consultations. Voici certaines des principales priorités désignées par les participants :

- accroître la sécurité alimentaire en réduisant la pauvreté et en promouvant la sécurité du revenu;
- améliorer l'accessibilité et l'abordabilité de la nourriture saine pour tous les Canadiens, en particulier pour les populations vulnérables telles que les Autochtones et les collectivités isolées dans le Nord;
- déclarer la nourriture comme étant un droit humain fondamental;
- promouvoir et soutenir les solutions locales et communautaires en matière de sécurité alimentaire, point auquel certains répondants ont ajouté le besoin de reconnaître l'importance de la nourriture traditionnelle ou typique du pays.

Des commentaires détaillés figureront dans un rapport expliquant ce que nous avons entendu.

« Notre gouvernement sait que ce ne sont pas tous les Canadiens qui ont suffisamment accès à une nourriture saine, nutritive et culturellement appropriée. Nous travaillons avec acharnement pour surmonter ces obstacles et tant d'autres liés à la pauvreté et à la sécurité alimentaire au Canada. »

L'honorable Lawrence MacAulay, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Santé mentale et dépendance

Les histoires que les Canadiens ont partagées avec nous ont mis l'accent sur le lien entre la maladie mentale et la vie dans la pauvreté. Ils nous ont dit que la bataille contre la maladie mentale peut entraîner des pertes d'emploi, la pauvreté et même l'itinérance. Nous avons entendu que l'expérience de la pauvreté peut détériorer la santé mentale et créer un cercle vicieux. Les participants nous ont également relaté comment ils ont dû composer avec la maladie mentale, de même que les obstacles considérables qu'ils avaient dû surmonter pour trouver un emploi ou réintégrer le marché du travail.

Les gens nous ont conté que la dépendance à la drogue ou à l'alcool peut non seulement augmenter les risques qu'une personne sombre dans la pauvreté, mais également réduire ses chances d'en sortir. Des intoxications régulières peuvent pousser une personne à violer la loi (notamment en commettant un vol, une agression ou en se rendant coupable de violence familiale), à se voir incarcérée, puis à détenir un casier judiciaire. Il s'agit là d'un important moteur de la pauvreté et d'une source de frais importants pour le système judiciaire.

Les besoins des Premières Nations, des Inuits et des Métis qui font face à des problèmes de santé mentale et de dépendance constituent aussi une question qui a souvent été soulevée. On nous a expliqué la discrimination dont ils ont été victimes, ainsi que des liens existant entre les séquelles laissées par les pensionnats, le traumatisme intergénérationnel et la pauvreté.

Les intervenants ont fréquemment demandé à ce que le financement alloué aux services d'aide en santé mentale soit augmenté, afin que les problèmes de santé mentale et de dépendance ne deviennent pas l'un des facteurs contribuant à la pauvreté.



Vivre dans la pauvreté pendant longtemps finit par faire des ravages dans la vie d'une personne, mais cela abîme surtout sa santé. **NADIA** ne connaît que trop bien cette réalité. Sa santé a énormément souffert du fait qu'elle ait passé sa vie entière dans la pauvreté.

Sa vie a été difficile :

elle a été élevée par un père alcoolique, a vécu dans des appartements insalubres et a subi du harcèlement sexuel au travail. Victime d'un accident de voiture qui lui a laissé un trouble d'apprentissage, elle a souffert tous les jours du stress de vivre dans la pauvreté et de lutter pour joindre les deux bouts. Nadia est une survivante qui vit seule depuis ses 15 ans.

Elle a recherché toute l'aide possible. Grâce au dévouement de la travailleuse sociale de son quartier, elle est parvenue à recouvrer la santé et à ne pas baisser les bras. « Si ça n'avait pas été d'elle, je ne sais pas comment j'aurais survécu... Elle a été là pour moi chaque fois que j'ai eu besoin d'elle. »

Malgré toutes les périodes difficiles qu'elle a pu traverser dans sa vie, Nadia s'en est sortie grâce à son travail acharné et à sa persévérance. « Je dirais aux gens de ne pas abandonner... lorsqu'une porte se ferme, une fenêtre s'ouvre. »

« Je suis fière d'où j'en suis aujourd'hui. »

CHAPITRE 2

LE DÉFI DE SE JOINDRE À LA CLASSE MOYENNE

Bien que nombre de Canadiens nous aient exprimé leurs inquiétudes quant à leur incapacité à subvenir à leurs besoins fondamentaux, ils ont également mentionné qu'il est difficile pour eux de trouver des possibilités d'emploi stable et bien rémunéré. D'autres participants ont décrit la lutte qu'ils mènent pour obtenir une éducation postsecondaire et une formation professionnelle. Les Canadiens nous ont parlé, dans un même temps, du manque de services de garde d'enfants abordables et de qualité, ce qui rend les choses encore plus ardues lorsque vient le temps de subvenir aux besoins de leur famille et limite leur capacité à chercher un emploi ou à poursuivre leurs études. Une voie claire hors de la pauvreté passe par l'indépendance financière, atteignable lorsqu'on a un bon emploi et des raisons de se montrer optimiste face à l'avenir.

« Lorsque les Canadiens vont se coucher le soir... Ils pensent à leur santé, à leur emploi ou à l'éducation de leurs enfants. Ils se préoccupent peut-être de faire suffisamment d'heures à temps partiel pour joindre les deux bouts, ou alors, des changements qui se produisent dans leur collectivité et des conséquences qu'ils pourraient avoir sur leur vie. Ils s'inquiètent de l'inégalité grandissante quand il s'agit d'accéder à l'ensemble des mesures de soutien et des services dont eux-mêmes et leur famille ont besoin pour vivre pleinement. »

– Bryan Smale, directeur,
Indice canadien du mieux-être,
Faculté des Sciences appliquées,
Université de Waterloo

Nous voulons travailler, aidez-nous

Nous avons entendu les Canadiens nous expliquer à quel point il est difficile de trouver un emploi stable. Les personnes avec lesquelles nous avons échangé nous ont dit vouloir travailler, ajoutant que pour cela, ils avaient besoin d'aide.

Les intervenants nous ont mentionné les changements actuels que subissent l'économie mondiale et la nature du travail. Il fut souligné que certains types d'emploi disparaissent et que d'autres émergent, et que les chances d'obtenir un emploi à temps plein auprès d'un seul employeur pendant toute la durée d'une vie professionnelle s'amenuisent. De nombreuses inquiétudes ont été formulées quant au caractère beaucoup plus précaire et temporaire des emplois aujourd'hui que par le passé, et à la difficulté croissante de trouver un emploi stable et bien rémunéré.

Les gens s'inquiètent du fait que les jeunes attendent de plus en plus longtemps avant de se joindre au marché du travail, comparativement aux années antérieures, et qu'ils ont besoin d'aide pour faire la transition entre les études et l'emploi. Les intervenants ont précisé que l'absence de titres de compétences canadiens et la barrière du langage limitent d'autant plus les perspectives d'emploi des nouveaux arrivants. De nombreuses personnes ont également le sentiment que les personnes ethnicisées sont toujours victimes de discrimination fondée sur le racisme, et que des employeurs potentiels pourraient parfois les exclure des processus d'embauche en raison de la couleur de leur peau ou de leur apparence. Cela a d'ailleurs été le cas pour des Autochtones, qui ont rapporté avoir subi de la discrimination et du racisme en milieu de travail et lors de processus d'embauche.

Les participants nous ont décrit les conséquences néfastes de la discrimination au travail. À titre d'exemple, des membres de la communauté LGBTQ2, surtout des jeunes, nous ont dit que les personnes de divers genres subissent de la discrimination de la part d'employeurs et qu'elles pourraient certainement avoir besoin de plus d'aide pour trouver un emploi qui correspond à leurs compétences. La discrimination au travail fondée sur l'âge a également été abordée et nous avons entendu parler des obstacles que doivent surmonter les adultes plus âgés pour obtenir et conserver de bons emplois, stables et bien rémunérés.

Les personnes handicapées qui cherchent un travail sûr et bien payé nous ont dit qu'elles n'ont pas toujours accès à l'éducation, à la formation et au soutien qui leur permettraient de se joindre pleinement à la population active. Les histoires qu'elles nous ont racontées ont également mis en lumière le fait que si elles n'avaient pas obtenu l'emploi désiré, c'était simplement par discrimination.

Ce que le gouvernement a entendu lors des consultations sur un Canada accessible

(été 2016 et hiver 2017)

- Le soutien en ce qui concerne les frais associés à l'incapacité, notamment les appareils fonctionnels et les services, est insuffisant, ce qui constitue une cause importante de pauvreté parmi les personnes handicapées.
- Les obstacles à l'emploi, en raison de pratiques d'embauche injustes ou de milieux de travail non accessibles, peuvent perpétuer la pauvreté qui, en retour, nuit à l'inclusion sociale.
- Le gouvernement doit s'assurer que les services et les programmes fédéraux sont accessibles.



CHRISTIAN est un homme célibataire avec une déficience auditive, qui vit dans la pauvreté. Il fait régulièrement du bénévolat dans sa collectivité et aime aider les gens. Lorsqu'il était enfant, il a reçu peu d'éducation formelle, ce qui a conduit à des lacunes en matière de littérature. Il a également souffert d'abus de la part de ceux qui s'occupaient de lui et les séquelles de cette époque le hantent encore aujourd'hui.



Tout au long de sa vie, Christian a lutté pour joindre les deux bouts et a été victime de discrimination à l'embauche en raison de son incapacité. « Aller à diverses entrevues serait très frustrant... parce qu'il existe une barrière pendant l'entrevue elle-même... peut-être que s'il y avait des interprètes, ça aiderait. J'ai reçu beaucoup d'encouragements pour faire du bénévolat, mais quand on en vient à l'emploi, c'est une autre histoire. »

Christian croit que les employeurs devraient prendre conscience des difficultés auxquelles les personnes ayant des déficiences auditives sont confrontées. Il dit qu'un appui pour la mise en place de service d'interprétation aiderait les personnes sourdes à surmonter les nombreux obstacles sur leur chemin, au travail comme dans la vie.

Il souligne que les services quotidiens, tels que les services de maintien de l'ordre et les services de soins de santé, bénéficieraient de l'ajout d'interprètes au sein de leur personnel, afin que les personnes ayant des déficiences auditives et les personnes sourdes puissent communiquer en cas d'urgence.

« Si je dois me présenter quelque part pour obtenir des services d'urgence et que je suis sourd, ils doivent faire dépêcher un interprète, parce que très souvent, nous ne pouvons pas communiquer... en cas d'urgence, il faut qu'ils offrent les services d'un interprète. »

Ce que le gouvernement a entendu par l'intermédiaire du Groupe d'experts sur l'emploi chez les jeunes (été 2016)

Principales conclusions des consultations

Les jeunes vulnérables font face à des obstacles à l'emploi de nature complexe et variée. En voici quelques exemples :

- les jeunes travailleurs sont plus exposés à l'insécurité alimentaire et à la précarité du logement;
- les jeunes vivant dans des milieux ruraux ou isolés n'ont pas suffisamment accès à des possibilités d'emploi, à du transport et à Internet;
- les jeunes autochtones affrontent des obstacles uniques différents de ceux auxquels font face les autres jeunes du pays et veulent davantage de mesures de soutien sur le plan culturel.

Bien que les jeunes vulnérables soient les plus susceptibles de se retrouver sans emploi, sans éducation et sans formation, d'autres que ceux-ci se sentent incertains ou insatisfaits quant aux perspectives d'emploi actuelles.

Les programmes existants ne suivent peut-être pas le changement dans la nature du travail.

- Les jeunes manquent d'expérience de travail; malheureusement, les postes de premier échelon exigent souvent de l'expérience.
- Les employeurs et les jeunes apprécieraient tous que l'on crée davantage de possibilités d'acquérir de l'expérience et de suivre un apprentissage intégré au travail.

Les jeunes ont besoin d'aide pour s'orienter dans le système et comprendre les mesures de soutien disponibles.

De meilleures données sont nécessaires pour déterminer la nature exacte des difficultés en matière d'emploi chez les jeunes et les solutions les plus appropriées.



Gagnante du concours jeunesse, Cheyenne Hardy a donné plusieurs suggestions précises afin d'améliorer la sécurité du revenu, notamment en rendant l'éducation postsecondaire plus abordable et accessible pour les étudiants provenant de familles à revenu faible et moyen.

L'école coûte cher, investissez en moi

Les Canadiens nous ont répété que l'éducation est un moyen efficace de sortir les gens de la pauvreté et de multiplier les potentialités d'avoir une vie meilleure, quel que soit le groupe d'âge. Les gens nous ont aussi dit que l'accès à l'éducation postsecondaire est essentiel pour briser le cycle intergénérationnel de la pauvreté.

On nous a dit que les programmes gouvernementaux ont aidé les Canadiens combattant contre la pauvreté et luttant pour payer leur éducation et celle de leurs enfants, et que l'aide du gouvernement leur avait offert plus de possibilités d'acquiescer une éducation. Toutefois, de nombreux participants n'étaient pas conscients de l'existence de ces programmes, tandis que d'autres ignoraient comment y avoir accès ou comment présenter une demande. Certains nous ont aussi mentionné que le processus de demande porte à confusion, qu'il faut remplir des formulaires compliqués et qu'il y a beaucoup d'étapes.

De plus, les gens se sont montrés très favorables aux programmes et aux mesures de soutien exécutés par Passeport pour ma réussite¹. Ils les ont trouvés d'une aide précieuse

pour les jeunes vulnérables qui souhaitent finir l'école secondaire et suivre des études postsecondaires ou une formation, ou encore, obtenir un emploi.

Malgré le soutien offert par le gouvernement, les gens nous ont affirmé que les coûts d'une éducation et d'une formation demeurent trop élevés et que cela peut leur nuire lorsqu'ils cherchent à perfectionner leurs compétences. Nous avons entendu que le plus grand obstacle à l'éducation postsecondaire prend la forme des frais de scolarité trop dispendieux et des dépenses connexes comme les manuels et le logement. On nous a raconté les batailles menées par les parents à faible revenu qui veulent envoyer leurs enfants à l'école et par les adultes qui veulent terminer des études supérieures dans le but d'avoir un meilleur emploi.

« Formation, formation et encore formation. Réduire la pauvreté devrait commencer en équipant tous les membres de la société des outils nécessaires pour s'adapter aux possibilités d'emploi toujours changeantes, de façon à ce que chacun d'entre nous ait la souplesse, la faculté d'adaptation et la capacité à chercher et à obtenir un emploi dans un vaste éventail de domaines. »

– Participant en ligne

¹ <https://www.passeportpoumreussite.ca/>

Ce que le gouvernement a entendu lors des consultations fédérales, provinciales et territoriales sur les ententes de transfert relatives au marché du travail (été 2016)

Les programmes à l'emploi et les programmes de formation professionnelle devraient :

- viser le développement d'une main-d'œuvre éduquée, autonome, capable de s'adapter et productive;
- être motivés par les exigences du marché du travail et les besoins des employeurs;
- reconnaître les besoins des populations vulnérables.

Les employeurs jouent un rôle essentiel, à la fois en offrant des possibilités de formation aux personnes qui cherchent des emplois et aux employés, et en renforçant l'acquisition des compétences au sein du milieu de travail.

Les personnes qui ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi pourraient ne pas recevoir le soutien nécessaire en matière d'acquisition de compétence et de formation.

Je peux travailler, mais j'ai tout de même besoin d'aide

De nombreuses personnes nous ont dit que ce n'est pas parce qu'on a un emploi qu'on peut éviter la pauvreté. Les salaires sont parfois trop bas, un sujet cité fréquemment comme étant un obstacle lorsque vient le moment de répondre aux besoins fondamentaux ou de participer aux activités qui permettent aux individus et aux familles de se sentir inclus dans la société.

D'autres participants nous ont expliqué que leurs prestations d'assurance sociale ont été réduites ou interrompues le jour où ils ont trouvé un emploi. De ce fait, leurs déboires financiers se sont poursuivis et l'expérience a diminué leur motivation à continuer à travailler.

Nous avons également entendu dire que réintégrer le marché du travail après avoir traversé des périodes difficiles marquées, par exemple, par la maladie ou la perte d'un être cher, peut être un processus très ardu qui requiert du soutien, surtout pour ceux qui reviennent d'une longue absence.

« Une fois que vous êtes tombé sous le seuil de la pauvreté, il est extrêmement difficile de retourner au-dessus. Lorsque je trouve un emploi, on m'enlève mes prestations, même si j'ai encore des problèmes. Comment suis-je censé m'en sortir? C'est impossible. »

– Participant, projet Combattons ensemble la pauvreté



Ayant passé toute sa vie sur le seuil de la pauvreté ou en dessous, **JUANITA** sait à quel point la vie peut être rude. Elle a récemment réussi à trouver un emploi en tant que coordonnatrice pour un journal communautaire, après plus de 30 ans à ne vivre que de l'aide au revenu. Ce fut un choix délicat pour elle, qui craignait d'entamer une carrière si tard dans sa vie et de perdre son allocation d'aide au revenu.

Ultimement, elle a choisi de postuler pour l'emploi; seulement, les défis étaient plus nombreux qu'elle ne le croyait. Par exemple, lorsqu'elle a décidé d'envoyer sa demande, elle n'avait aucune idée de ce qu'était une lettre d'accompagnement. Heureusement, elle a appris comment en rédiger une correctement grâce à un groupe communautaire dédié à l'autonomisation, qui enseigne aux femmes à développer des compétences professionnelles dans le but d'aider les collectivités.

Juanita dit qu'abandonner l'aide au revenu fut une énorme réussite pour elle. Elle espère que les gens qui se réunissent dans sa collectivité peuvent contribuer à résoudre les enjeux persistants en matière de pauvreté.



Les Canadiens vivant dans des zones rurales ou isolées nous ont parlé de leur difficulté, malgré un, voire deux emplois à temps partiel, à joindre les deux bouts. Ils nous ont dit à quel point trouver un emploi à temps plein relativement bien rémunéré est rare, car ce type d'emploi n'existe presque plus dans leur collectivité.

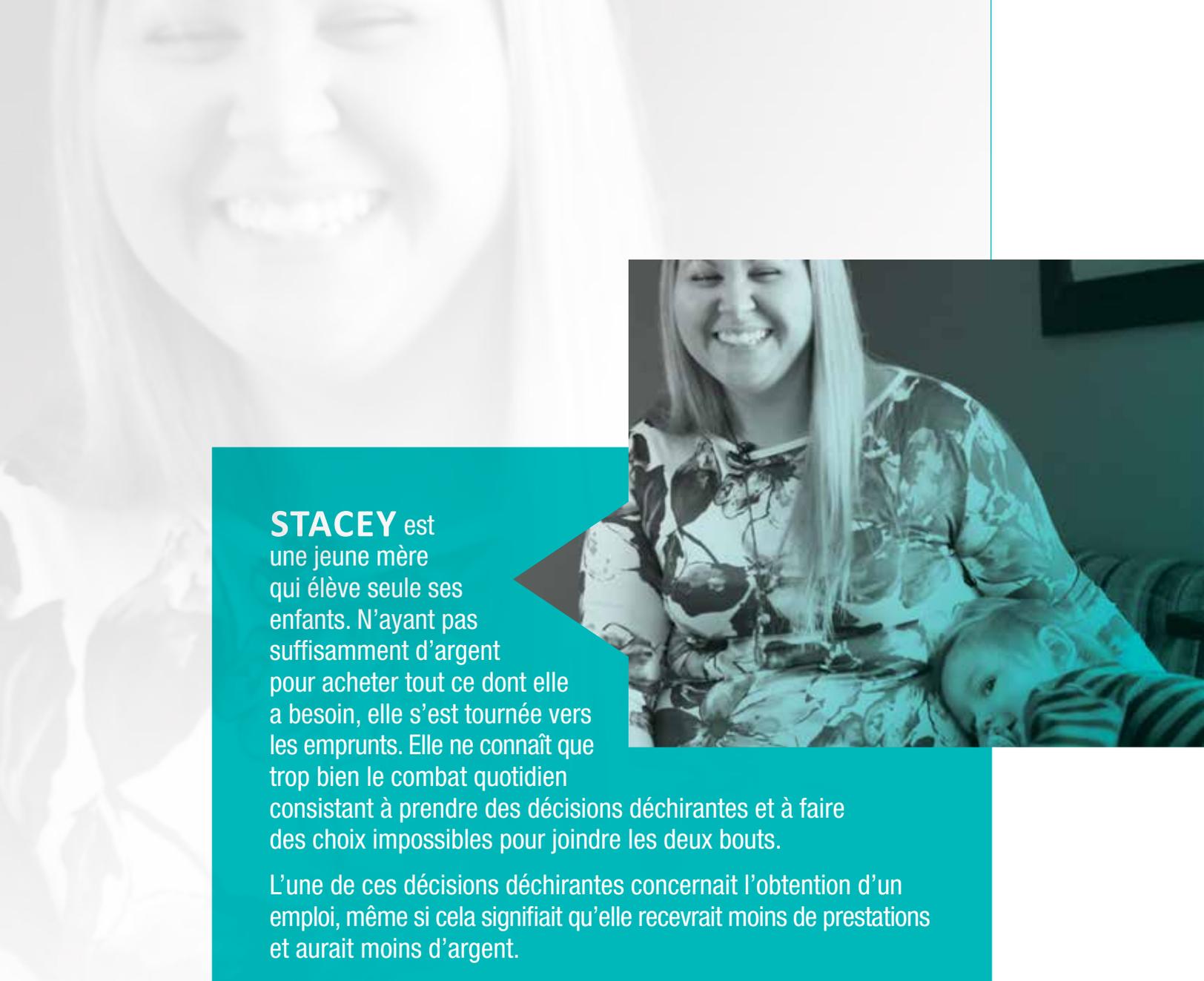
Qui prendra soin de mes enfants ou des personnes qui me sont chères lorsque je serai au travail ou en classe?

Nombreux sont ceux qui nous ont révélé que les parents ayant un revenu faible ou moyen sont contraints de dépenser une grande part de leur salaire dans des services de garde d'enfants, ce qui nuit à leurs recherches d'emploi et au perfectionnement de leurs compétences. Autre point soulevé : les parents ayant un horaire irrégulier au travail ou à l'école peinent à trouver des services de garde d'enfants qui répondent à leurs besoins, ce qui limite leurs chances d'améliorer la situation financière de leur famille.

Les participants nous ont dit que le combat pour trouver des services de garde d'enfants qui permettent aux parents d'intégrer pleinement le marché du travail ou de poursuivre leurs études est un enjeu qui touche tout particulièrement les femmes.

Les participants autochtones nous ont également parlé du fait qu'ils n'ont pas suffisamment accès à des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones qui soient appropriés d'un point de vue culturel. Un cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones est actuellement élaboré en collaboration avec des partenaires autochtones, afin qu'il reflète les besoins des enfants des Premières Nations, inuits et métis du Canada. Nous avons également entendu parler de la nécessité d'autonomiser les communautés des Premières Nations, inuites et métisses, de façon à ce que la pauvreté ne se transmette plus d'une génération à l'autre.

Enfin, nous avons entendu que soigner un être cher gravement malade ou âgé porteur de tensions et lourd d'engagement, ce qui peut empêcher les personnes qui donnent ces soins de répondre correctement à leurs propres besoins fondamentaux ou d'améliorer leurs possibilités d'emploi.



STACEY est une jeune mère qui élève seule ses enfants. N'ayant pas suffisamment d'argent pour acheter tout ce dont elle a besoin, elle s'est tournée vers les emprunts. Elle ne connaît que trop bien le combat quotidien consistant à prendre des décisions déchirantes et à faire des choix impossibles pour joindre les deux bouts.

L'une de ces décisions déchirantes concernait l'obtention d'un emploi, même si cela signifiait qu'elle recevrait moins de prestations et aurait moins d'argent.

« Soit vous avez un emploi, soit vous n'êtes pas du tout couvert, alors qu'est-ce qui est mieux? [...] Je crois que je préférerais travailler. »

En tant que mère qui travaille, si elle n'avait pas un bon emploi et de l'aide de la part de ses amis et de sa famille, elle ne serait pas en mesure de pourvoir aux besoins de sa famille. « Je passerais ma vie à ne faire que des paiements [...] je ne pourrais pas avancer. »

CHAPITRE 3

LES RISQUES DE SOMBRER DANS LA PAUVRETÉ

Tout au long de nos consultations, nous avons entendu parler des défis quotidiens que certains Canadiens de la classe moyenne doivent relever, alors qu'ils sont sur le seuil de la pauvreté. Même les Canadiens qui travaillent ou qui ne sont au chômage que pour une période temporaire nous ont expliqué qu'ils devaient faire des pieds et des mains pour s'en sortir. D'innombrables Canadiens ayant un emploi ont insisté sur le fait que travailler ne garantit pas qu'ils pourront assumer leurs frais de subsistance et ceux de leur famille. Les Canadiens qui comptent sur le prochain chèque de paye pour survivre nous ont fait comprendre que des événements imprévisibles tels que la perte d'un emploi, la maladie ou une crise familiale pouvaient les faire sombrer dans la pauvreté. Vivre sur le seuil de la pauvreté constitue également un stress qui peut aggraver d'autres types de problèmes, notamment des problèmes de santé physique ou mentale.

Vivre de chèque de paye en chèque de paye

Nous avons entendu les Canadiens et les groupes d'intervenants nous dire, chacun de leur côté, que les Canadiens qui travaillent, mais qui vivent tout de même sur le seuil de la pauvreté, ont besoin de plus d'aide et de prendre davantage conscience des mesures de soutien à leur disposition.

Nous avons également entendu que les Canadiens qui reçoivent des prestations comme l'aide au revenu éprouvent des difficultés à trouver un emploi suffisamment rémunéré pour compenser la perte des avantages sociaux offerts par les ressources de complément de revenu, surtout en ce qui concerne les traitements médicamenteux et les soins dentaires. Cette situation a conduit de nombreuses personnes à la conclusion qu'il vaut mieux pour elles de ne pas travailler du tout.



Gagnante du concours jeunesse, Donia Arfaoui propose que davantage de possibilités de formation et de stages pratiques soient offertes aux jeunes, en particulier aux jeunes vulnérables, afin qu'ils puissent démarrer leur carrière du bon pied. Cette suggestion s'inscrirait dans un plan de réduction de la pauvreté en trois étapes.

Les jeunes nous ont aussi expliqué qu'ils ressentent une certaine insécurité lorsqu'ils occupent un emploi au salaire minimum, surtout lorsqu'il s'agit d'un emploi précaire, à temps partiel, qui ne leur offre que peu ou pas d'avantages sociaux. On nous a dit que cela nuit à leur capacité à planifier leur avenir et à entamer le prochain chapitre de leur vie, comme de se marier ou de fonder une famille.

Des gens appartenant à des groupes vulnérables ont également abordé le risque qu'ils courent de sombrer dans la pauvreté. Certains aînés ont mentionné la nécessité d'accroître le soutien auquel ils ont droit après leur retraite. On nous a également affirmé que les gouvernements devraient mieux soutenir les femmes qui atteignent l'âge de la retraite et qui ont, au cours de leur vie professionnelle, mis leur carrière de côté pour élever des enfants.

De nombreuses personnes nous ont demandé de rendre les prestations d'invalidité plus généreuses et de permettre aux gens pouvant travailler de conserver une plus grande partie de leur revenu.

« Les personnes handicapées devraient avoir la possibilité de sortir et d'aller travailler. Elles devraient avoir la chance de faire plus d'argent, de l'argent qui ne leur serait pas enlevé. »

– Participant, projet Combattons ensemble la pauvreté

« J'avais un bon emploi, puis j'ai eu un accident. Lorsque je suis revenu au travail, j'ai demandé à mon employeur s'il pouvait me donner des mesures d'accommodation. On m'a dit non et on m'a renvoyé. »

– Participant, projet Combattons ensemble la pauvreté

« Lorsqu'on est pauvre et qu'on est un aîné, on ne peut pas se permettre de contracter des dettes. Et il est beaucoup plus facile d'en contracter que d'en rembourser. »

– Participant, projet Combattons ensemble la pauvreté

« La Prestation fiscale pour le revenu de travail devrait être renouvelée et élargie. Bien qu'on prévoie de l'augmenter en 2019 pour compenser l'augmentation des contributions au Régime de pensions du Canada, il faudrait procéder à une hausse indépendante qui accroîtrait le revenu individuel net. Le crédit d'impôt de la Prestation devrait également être automatisé, afin que toutes les personnes admissibles puissent en bénéficier. »

– Proposition de Feed Nova Scotia

Et si je devais perdre mon emploi?

D'innombrables Canadiens nous ont raconté comment la perte de leur emploi les avait conduits à la pauvreté. L'assurance-emploi aide les Canadiens qui perdent temporairement leur emploi sans en être responsables, mais les Canadiens nous ont affirmé que tous ne bénéficient pas de ce programme.

Certains intervenants nous ont dit que les Canadiens faisant partie de groupes marginalisés (par exemple, les Autochtones, les personnes handicapées et les membres de la communauté LGBTQ2) ont tendance à occuper des emplois instables et peu rémunérés. Ils affirment que les taux de prestations d'assurance-emploi pour ces emplois sont non disponibles ou très bas. Cela signifie que les gens appartenant à ces groupes ne peuvent pas vraiment compter sur le programme s'ils perdent leur emploi. En ce qui concerne les personnes qui reçoivent de l'assurance-emploi, on nous a dit que les montants des prestations actuelles n'étaient pas suffisants pour assurer une sécurité financière en période de chômage.

« Vous savez, les gens demandent souvent pourquoi les femmes endurent des relations de violence. La réalité, c'est que les femmes ont ainsi droit à une certaine sécurité. Lorsqu'elles quittent leur partenaire, elles s'exposent souvent à plusieurs années de vie dans des logements incertains et dans la pauvreté. De plus, elles se retrouvent fréquemment dans des maisons de transition, aux côtés de dizaines d'autres femmes aux passés variés, qui ont, elles aussi, fui la violence. Ce n'est pas vraiment le rêve qu'ont toutes les petites filles lorsqu'elles songent à leur avenir. »

– Forum sur la Stratégie de réduction de la pauvreté

Nous avons également eu vent des obstacles uniques auxquels les femmes doivent faire face. Nous sommes parfaitement conscients que c'est généralement sur elles que retombe la responsabilité de dispenser gratuitement des soins. Par conséquent, les femmes sont nombreuses à sacrifier leur carrière ou à abandonner des postes stables afin de rendre cet important service à leur famille, ce qui pourrait accroître d'autant plus leur risque de sombrer dans la pauvreté. Les femmes qui fuient la violence familiale sont également exposées au risque de vivre dans la pauvreté.

Le risque de sombrer dans la pauvreté est encore plus grand lorsqu'on quitte le marché du travail ou qu'on vit des événements imprévus ou des crises d'ordre familial. Nous comprenons que le fait de perdre un partenaire, surtout lorsqu'on ne s'y attend pas, peut avoir des conséquences émotionnelles et financières dévastatrices. Les participants ont expliqué que les gens qui ne travaillaient pas avant une telle tragédie, ou dont le revenu n'était pas celui qui faisait vivre la maisonnée, sont particulièrement vulnérables à l'insécurité financière et pourraient éprouver des difficultés à trouver ou à conserver un emploi bien rémunéré.

Ce que le gouvernement a entendu lors des consultations sur la Stratégie du Canada pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe

(été 2016)

Au cours du processus de mobilisation de la Stratégie du Canada pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe, le gouvernement a recueilli des commentaires selon lesquels la Stratégie devrait englober d'autres enjeux sociaux tels que la pauvreté, la garde des jeunes enfants, l'équité salariale, l'itinérance et les logements abordables. Ces problématiques contribuent à l'inégalité entre les sexes, nuisent au bien-être et empêchent de mettre un terme à la violence.

Nous avons également entendu à quel point il peut être difficile de recevoir un revenu suffisant alors qu'on est dans l'incapacité de travailler. Certaines personnes nous ont laissé entendre qu'ils ne pouvaient pas recevoir de prestations d'invalidité, parce que leur situation ne répondait pas aux critères d'admissibilité. D'autres participants et intervenants ont parlé des obstacles que doivent surmonter les aînés handicapés ou ceux qui souffrent de maladies chroniques lorsque vient le moment d'obtenir un revenu décent pour la retraite. Nous avons également noté que les gens blessés pendant de longues périodes ou qui ne peuvent pas travailler souvent ne sont pas en mesure de souscrire des régimes de pensions privés ou publics qui exigent un emploi soutenu.

« Il est très dur d'accepter de s'en remettre à l'aide au revenu après avoir perdu son mari, alors qu'on n'a jamais eu besoin d'une telle aide auparavant. Recommencer à zéro à l'âge de 59 ans, ce n'est vraiment pas facile. C'est une bataille de la vie. »

– Participant, projet *Combattons ensemble la pauvreté*



Gagnante du concours jeunesse, Mehr Saini a suggéré plusieurs moyens novateurs de réduire la pauvreté, notamment celui d'encourager les Canadiens à faire du bénévolat pour venir en aide à leur collectivité.

CHAPITRE 4

LE VÉCU DES PREMIÈRES NATIONS, DES INUITS ET DES MÉTIS

Respectant l'engagement du Canada de renouveler nos relations avec les peuples autochtones et de les fonder sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et le partenariat, et dans le but de faire avancer les dossiers les plus importants des Premières Nations, des Inuits et des Métis, nous avons organisé plusieurs activités de mobilisation tout spécifiquement destinées aux Autochtones. Certaines d'entre elles ont été menées par le gouvernement, et d'autres, par des organisations des Premières Nations, inuites et métisses.

Ce chapitre expose les principaux thèmes dont les Premières Nations et les peuples inuits et métis du Canada nous ont parlé. Les gens avec lesquels nous avons discuté étaient considérablement diversifiés et tous les points de vue émis n'ont pas tous concordé. Les Autochtones des Premières Nations qui ont participé n'étaient pas tous inscrits et ne vivaient pas tous dans des réserves. Nous avons parlé avec des Autochtones provenant de collectivités isolées et éloignées, de collectivités rurales et de centre urbain, qui ont tous offert des histoires, des idées, des expériences et des commentaires judicieux et pertinents. Leurs points de vue sont bienvenus et se révéleront précieux pour l'élaboration de la Stratégie.

Les cinq organisations nationales autochtones, soient l'Assemblée des Premières Nations, le Congrès des Peuples Autochtones, l'Inuit Tapiriit Kanatami, le Ralliement national des Métis et l'Association des femmes autochtones du Canada, ont soumis leurs points de vue, lesquels orienteront l'élaboration de la Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté. Nous continuerons à travailler de concert avec elles au moment de mettre la Stratégie en œuvre.

« La pauvreté est souvent cachée par fierté. »

– Participant, mobilisation auprès des Premières Nations

Les peuples autochtones ont soulevé un grand nombre d'inquiétudes semblables à celles qu'ont soulevées le reste des Canadiens. Cela étant, l'histoire des Premières Nations, des Inuits et des Métis au Canada est unique. Ces peuples ont été soumis à des politiques et à des circonstances auxquelles le reste de la population n'a pas été confronté. Soumis de force au contrôle colonial, les Premières Nations, les Inuits et les Métis ont été forcés de rompre les liens qui les unissaient à leurs terres, à leurs pratiques culturelles et à leurs communautés. Cet échec du gouvernement fédéral à pleinement reconnaître et respecter les droits des Autochtones, notamment le droit fondamental et inhérent à l'autodétermination et à l'autonomie gouvernementale, a eu des conséquences néfastes sur le sort socio-économique des Autochtones et a perpétué des cycles de pauvreté et de marginalisation sur des générations.

Par conséquent, certains obstacles et défis sont uniques, voire immenses, pour les Autochtones, et possiblement encore plus pour les gens qui vivent dans des collectivités nordiques ou éloignées, les femmes, la communauté LGBTQ2, les personnes bispirituelles et les personnes handicapées ou vivant avec des limitations fonctionnelles.

Nous devons changer notre relation pour un avenir meilleur

Colonialisme, racisme, exclusion

Lorsque nous avons discuté avec les Autochtones des Premières Nations (inscrits et non inscrits, sur les réserves tout comme en dehors), les Inuits et les Métis, on nous a dit que le colonialisme était en partie responsable des hauts taux de pauvreté et qu'il continuait, encore aujourd'hui, à augmenter le risque pour les Autochtones d'y sombrer. Ils ont également insisté sur le fait qu'à cause du colonialisme, il faut observer la pauvreté à travers le prisme de la multidimensionalité, car ce phénomène s'infiltré dans toutes les sphères de leurs communautés : le bien-être social, la santé, le développement économique, l'environnement, la justice, la culture, le logement et les infrastructures, l'eau, l'éducation.

On nous a également expliqué que l'expression « réduction de la pauvreté » n'est pas culturellement adaptée à certains groupes autochtones, car elle donne une vision négative de la situation, alors qu'elle devrait plutôt mettre l'accent sur la force déployée pour survivre. Les gens nous ont dit que nous devrions plutôt parler de bien-être et encourager la résilience.

« Si vous avez l'intention de briser le cycle du colonialisme, il faut commencer en admettant que le gouvernement ne détienne pas toutes les réponses. »

– Participant, table ronde avec les Inuits

« Il n'existe pas de mot en langue inuite pour dire pauvreté. »

– Participant, table ronde avec les Inuits

« Il existe un racisme systématique au sein des services sociaux et des services de santé. Ce faible niveau de service affecte les Autochtones dans tous les aspects de leur vie. »

– Participant, mobilisation auprès des Premières Nations

On nous a dit que le racisme est partout, au sein de tous les services d'aide, et qu'il faut absolument y mettre un terme. On a aussi sous-entendu que les valeurs et les identités culturelles des Premières Nations, des Inuits et des Métis avaient longtemps été dévalorisées et marginalisées au Canada, et que trop souvent, les voix de ces peuples avaient été ignorées. De nombreux Autochtones ont affirmé que leur peuple avait été considéré comme incapable, alors qu'au contraire, il est très compétent et résilient.

« L'approche descendante ne fonctionne pas. Les solutions doivent venir des Premières Nations elles-mêmes... Elles vivent là, elles savent ce qui fonctionnera. »

– Participant, table ronde avec les Premières Nations

Nous avons entendu dire que les gouvernements des Premières Nations, des Inuits et des Métis ne sont pas suffisamment reconnus. Les participants ont indiqué que les approches politiques habituelles (fédérales, provinciales et territoriales) sont fondées sur des hypothèses inappropriées et que les seules à réellement comprendre les enjeux et à détenir les réponses sont les communautés des Premières Nations, inuites et métisses.

Les femmes autochtones, surtout, ont expliqué comment l'exclusion sociale, politique et économique avait limité leur accès à des mesures de soutien. Par exemple, lorsqu'elles se rendent en ville pour obtenir des services, elles s'exposent à un sentiment d'exclusion sociale, ce qui les dissuade de chercher et d'obtenir l'aide dont elles ont besoin.

Les femmes autochtones nous ont également fait comprendre que la pauvreté est davantage qu'un revenu insuffisant, qu'il s'agit aussi d'une déconnexion sociale, arguant que les activités culturelles favorisent le bien-être social et économique tout en renforçant l'estime de soi et en forgeant l'identité.

Les gens ont dit que le gouvernement devrait appuyer des approches mieux adaptées sur le plan culturel en offrant du financement, puis en laissant les Premières Nations, les Inuits et les Métis élaborer et mettre en œuvre des solutions conçues tout spécialement pour répondre à leurs besoins uniques. Nous avons entendu dire que les « 94 appels à l'action »² de la Commission de vérité et réconciliation et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones³ motivent les gens et qu'ils espèrent voir le gouvernement les mettre en œuvre.

« Les partenaires du gouvernement ont besoin de s'enlever du chemin quelques fois, plutôt que de créer des embûches ou d'ajouter une autre couche de bureaucratie. »

– Participant, mobilisation auprès des Premières Nations

² http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/File/2015/Findings/Calls_to_Action_French.pdf

³ http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/DRIPS_fr.pdf

Collaborer pour un peuple, des familles et des collectivités en santé

Financement

Nombreux sont ceux, au sein des Premières Nations et des peuples inuits et métis, à nous avoir dit que le processus pour obtenir des fonds du gouvernement est culturellement biaisé et que, par conséquent, les organisations les mieux placées pour offrir du soutien adapté à la culture perdent au change. Nous avons entendu que les conséquences des préjugés culturels sont potentiellement plus graves dans les milieux où la proportion de gens ne parlant qu'une langue ou dont la langue maternelle est autochtone est plus élevée.

Les Premières Nations, les Inuits et les Métis nous ont affirmé que leurs communautés et leurs organisations sont sous-financées et qu'il existe une grande inégalité dans la distribution des fonds. On nous a aussi dit que parfois, un ou plusieurs groupes autochtones sont exclus de certains programmes.

La plupart des groupes des Premières Nations, inuits et métis avec lesquels nous avons discuté nous ont dit que les cycles de financement à court terme ont des conséquences néfastes, et que les communautés et les organisations ont besoin de financement à long terme pour offrir des programmes communautaires de grande qualité.

Ressources et économie

Nous avons entendu que les possibilités d'emplois sont rares dans de multiples collectivités et que les Premières Nations, les Inuits et les Métis ne sont pas pris en compte ou n'ont pas accès à ces possibilités dans le secteur des ressources naturelles. Les gens affirment aussi que les économies traditionnelles, qui les aident à répondre à leurs besoins essentiels, comme la pêche, la chasse et le piégeage, ne sont presque plus pratiquées ou ont disparu. À titre d'exemple, dans certaines collectivités, les animaux fuient la destruction de leur habitat naturel, causée par les industries d'extraction de ressources, telles que l'exploitation minière et la foresterie, et par les changements climatiques.

« Le programme d'aide préscolaire aux Autochtones s'est avéré efficace. Cependant, les Métis ne reçoivent aucun financement dans le cadre de ce programme. »

– Participant, table ronde avec les Métis

Collectivités éloignées et frais de subsistance

Les gens nous ont dit que les taux et les conséquences de la pauvreté sont plus grands dans les collectivités éloignées et isolées. Les frais de subsistance tels que les coûts de la nourriture et du matériel de construction pour les maisons sont tellement élevés que la majorité des habitants ne peuvent se permettre de vivre décemment. Ils manquent souvent de services, ou la qualité des services auxquels ils ont droit est inférieure à celle offerte dans les collectivités urbaines. Les coûts nécessaires pour sortir de la collectivité afin d'obtenir de l'aide se révèlent parfois exorbitants, tant sur le plan financier que personnel.

L'absence de soutien de qualité dans les collectivités nordiques ou éloignées contraint les Autochtones à déménager vers les villes, loin de leur famille et de tout soutien culturel, ce qui peut nuire à leur santé mentale et entraîner un sentiment de solitude, d'isolement et de dépression. Ces fossés structurels font en sorte que certaines personnes ne vont pas chercher l'aide dont elles ont besoin, ou se contentent de soins de mauvaise qualité.

« Dans certaines de nos collectivités éloignées, un sac de lait coûte entre 14 et 20 \$, un sac de pommes, 16 \$ et deux litres de jus d'orange, 22 \$! Les gens qui vivent grâce à l'aide au revenu sont condamnés à vivre dans une abjecte pauvreté. »

– Participant, table ronde avec les Premières Nations

Protection de la jeunesse

Les gens nous ont dit que la pauvreté est en partie responsable de la grande proportion d'enfants des Premières Nations, inuits et métis repris par les organismes de protection de la jeunesse. De nos jours, ces organismes retireraient plus d'enfants à leur famille que les pensionnats à leur apogée.

On nous a également fait part du manque de mesures de soutien à l'intention des jeunes qui atteignent l'âge de la majorité. Alors que d'autres enfants, qui n'ont pas grandi dans le système, peuvent généralement compter sur leur famille pour les aider lorsqu'ils arrivent à l'âge adulte (la vingtaine, voire plus longtemps encore), ceux qui ont été repris par les organismes de protection de la jeunesse se voient souvent livrés à eux-mêmes à l'âge de 18 ans. Compte tenu des taux élevés d'enfants autochtones placés dans ces organismes, ces derniers sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté et de devoir en affronter les conséquences.

« Le Canada répète la rafle des années 60 et l'horreur des pensionnats avec ses organismes de protection de la jeunesse. »

– Participant, table ronde avec les Métis

Système de justice

Nous savons que les Autochtones sont surreprésentés dans le système de justice pénale, tant à titre de victimes qu'à titre de délinquants, et les ratios concernant les femmes autochtones⁴ sont particulièrement élevés. Les Premières Nations, les Inuits et les Métis nous ont dit que le système de justice ne fonctionne pas et qu'il en est de même pour les services de police, les cours, les établissements correctionnels, et les programmes de probation et de libération conditionnelle.

On nous a affirmé qu'il n'y a pas assez de programmes adaptés à la culture dans les prisons, notamment en ce qui concerne le soutien spirituel et les services de guérison, et que la situation n'est pas différente une fois les personnes libérées. De ce fait, lorsque les Autochtones quittent ces établissements, ils sont souvent pauvres, itinérants, isolés de leur communauté, et dépourvus de tout soutien. Cette situation serait particulièrement vraie pour les femmes autochtones, qui sont alors beaucoup plus vulnérables à la violence.

Itinérance

Les personnes avec lesquelles nous avons discuté ont souligné le fait que les Autochtones des Premières Nations, les Inuits et les Métis sont surreprésentés au sein de la population itinérante, bien que les données exactes soient difficiles à obtenir. Les faibles revenus, l'absence de logement abordable ou culturellement adapté, le racisme, la dépendance, les troubles de santé mentale, les incapacités, le fait d'avoir été libéré de prison et la violence familiale ont tous été cités comme autant de facteurs contribuant à l'itinérance. Nous avons également entendu que les femmes et les familles autochtones qui fuient la violence sont parfois dans l'incapacité d'accéder à des services ou à une aide d'urgence.

Logement et infrastructure

On nous a dit que les Autochtones des Premières Nations, les Inuits et les Métis doivent surmonter de nombreux obstacles en matière de logement et d'infrastructure. Par exemple, certaines communautés des Premières Nations et inuites ne détiennent pas certaines infrastructures essentielles, telles que des routes, de l'eau potable et un système d'assainissement et d'égouts. Elles sont de plus confrontées à de graves pénuries de logements, lesquelles entraînent des problèmes de surpopulation et des bris dans les maisons qui nécessitent des réparations.

« Lorsqu'un enfant grandissant dans le système de protection de la jeunesse atteint l'âge de 18 ans, il se retrouve seul au monde et on s'attend à ce qu'il soit indépendant. Pourquoi? D'autres enfants peuvent dépendre de leur famille pendant bien plus longtemps! Si vous posez la question à de jeunes itinérants, vous vous rendez compte que souvent, ils ont passé du temps entre les mains des organismes de protection de la jeunesse. »

– Participant, table ronde avec les Inuits

⁴ <http://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jr-pf-jf/2017/jan02.html>

« Nous avons besoin de financement pour mettre sur pied des infrastructures. Nous ne pouvons pas présenter de demande de financement dans le cadre d'un programme si nous n'avons pas les infrastructures nécessaires pour en faire bon usage. Comment pourrions-nous demander du financement pour une garderie si nous n'avons nulle part où la construire? »

– Participant, table ronde avec les Premières Nations

Les gens nous ont parlé des efforts actuellement déployés pour régler les problèmes de pénurie de logements, efforts qui ne sont pas toujours adaptés à la culture. Les participants inuits, tout particulièrement, nous ont expliqué que l'approche Logement d'abord ne s'harmonise pas bien avec la nature collectiviste de leur culture. Ils nous ont affirmé que lorsqu'un Inuit est dans un refuge, il peut compter sur le soutien des autres Inuits qui sont là, mais qu'une fois qu'on le retire de cette communauté très unie pour le placer dans un petit appartement isolé, il perd ses repères et devient déprimé. On nous a clairement exprimé qu'il s'agit d'une des raisons pour lesquelles les gens retournent dans la rue : pour se lier avec d'autres.

Transitions urbaines

Il est difficile, pour les gens qui quittent une réserve ou une collectivité isolée, de déménager dans une région urbaine. Le déménagement à lui seul ne constitue pas la seule difficulté; la discrimination, les préjugés et l'exclusion peuvent aggraver la situation. Par exemple, nous sommes conscients que bien des gens peinent à trouver un logement abordable et se heurtent à la discrimination et au racisme, en l'occurrence lorsque les propriétaires refusent de leur louer un logement.

Ce que le gouvernement a entendu lors de la mobilisation portant sur la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain

(de juin à septembre 2016)

Les principales préoccupations soulevées comprenaient le besoin, pour certains programmes et services, de se concentrer sur :

- les jeunes;
- les mesures de soutien à la transition, à la culture et aux langues;
- le soutien aux familles;
- le logement et l'itinérance;
- la santé mentale et les toxicomanies;
- les soins de santé.

Beaucoup de gens se sont montrés favorables, pendant le processus de mobilisation, à une approche plus globale de programmes et de services, qui serait adaptée sur le plan de la culture et fondée sur les besoins des personnes et des collectivités.

⁵ <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/communautes/sans-abri/logement-abord.html>

Sécurité alimentaire

Les gens nous ont dit que la sécurité alimentaire est une de leur plus cruciale préoccupation par rapport à la pauvreté, surtout lorsqu'on prend en considération les frais de subsistance très élevés des collectivités nordiques, éloignées et isolées.

Nous avons également entendu que la nourriture est une composante importante de la culture des Premières Nations, des Inuits et des Métis, ainsi qu'une forme d'appartenance. Un participant inuit a d'ailleurs décrit le festin mensuel et la cuisine communautaire qu'ils organisent avec son organisation, et qui aident les clients à se sentir inclus et à renouer avec leur identité autochtone. Nous avons également entendu parler du programme Community Freezer, de l'organisme NunatuKavut, qui procure de la nourriture traditionnelle aux gens qui ne sont pas capables de pêcher, de chasser ou de cueillir.

Il fut également mentionné que les Autochtones n'ont potentiellement pas accès aux services sociaux qui, tels que les banques alimentaires, sont affiliés à des institutions religieuses, surtout lorsqu'on tient compte du passé et du traumatisme intergénérationnel associés aux pensionnats.

« Prenons un enfant, par exemple, auquel vous essayez d'enseigner les mathématiques. Vous pensez qu'il éprouve des difficultés à comprendre, alors qu'en réalité, il a simplement faim. »

– Participant, table ronde avec les Inuits

« La nourriture est davantage que le fondement de l'alimentation. C'est aussi un facteur de cohésion sociale. »

– Participant, table ronde avec les Inuits

Ce que le gouvernement a entendu lors du processus de mobilisation de 2016 sur Nutrition Nord Canada (NNC) (été 2016)

- Tout dans le Nord est cher, étant donné le coût de la vie élevé et la prévalence des revenus fixes.
- Même avec le programme, de nombreuses familles ne peuvent s'acheter des aliments sains.
- Tout au long du processus de mobilisation, on a entendu que la contribution de NNC n'a pas un effet assez important sur le prix des aliments.
- Le changement climatique aura une incidence sur la disponibilité des aliments à l'avenir en raison de la disponibilité réduite des aliments traditionnels et à cause de l'état des routes de transport saisonnières (en particulier les routes hivernales).
- Toutes les collectivités et la grande majorité des participants ont signalé qu'elles souhaitent une aide accrue pour obtenir les aliments traditionnels dans le cadre de NNC ou, comme de nombreux participants le souhaitent, dans le cadre d'un programme géré séparément.

« Je suis censé retourner aux études à l'automne, mais je ne sais pas si j'en aurai les moyens. L'aide financière pour les études n'est pas suffisante : je peux payer mon loyer, mais il ne me reste plus rien pour payer la nourriture. J'ai essayé de trouver un appartement moins cher, mais je n'ai rien trouvé, car l'appartement que je loue est déjà petit. Le loyer est tout simplement cher, ici. Je pourrais travailler à temps partiel pour acheter l'épicerie, mais si je fais ça, le montant que je gagne sera retranché de l'aide financière que je reçois. Je suis vraiment découragé. En ce moment, j'essaie de décider si je vais rester aux études et manquer d'argent pour me nourrir, ou si je vais laisser tomber les cours pour pouvoir payer le loyer et la nourriture, tout en sachant que si je fais ça, je ne pourrai jamais avancer dans la vie. Je n'ai aucune idée de ce que je vais faire. »

– Participant, mobilisation auprès des Premières Nations

Coordination des mesures de soutien

Les gens ont fait remarquer que fréquemment, lorsqu'une personne reçoit une prestation, elle en perd une autre, surtout quand l'une des prestations est provinciale ou territoriale et que l'autre est fédérale. Par exemple, en Saskatchewan, si un Autochtone des Premières Nations reçoit une prestation d'aide sociale provinciale et qu'ensuite, il est admissible à une aide financière pour ses études postsecondaires en provenance d'un programme fédéral, il perd ses prestations d'aide sociale. Il a été répété que l'aide financière pour les études à elle seule n'est pas suffisante pour survivre.

Éducation

Les participants nous ont dit que les écoles primaires, secondaires et postsecondaires ne sont pas des lieux chaleureux où les élèves autochtones peuvent développer un sentiment d'appartenance. Les parents ont expliqué qu'à l'école où vont leurs enfants, la majorité des enseignants ne parlent aucune langue autochtone et qu'ils ne comprennent pas les cultures autochtones ou n'y accordent aucune valeur. Un participant inuit a affirmé que lorsqu'il allait à l'université, la culture de l'université et des gens lui a donné le sentiment que sa propre identité en tant qu'Autochtone ne serait pas acceptée.

Les gens ont souligné que dans les communautés autochtones, le taux de roulement des enseignants est très élevé. Ils ont également mentionné que les enfants et les jeunes inscrits dans les écoles situées loin des collectivités n'étaient pas nombreux.

« Ma santé est mauvaise et je n'ai pas les moyens de payer pour des services de santé, des soins dentaires ou des prescriptions. »

– Participant, Autochtone non inscrit vivant en région urbaine

« Lorsque je suivais des cours à l'université, je devais prétendre être quelqu'un d'autre si je voulais m'en sortir. Les gens pensaient que j'étais Chinois! Ils se disaient que les Inuits n'étaient pas aussi intelligents qu'eux. »

– Participant, table ronde avec les Inuits

Lorsque les jeunes doivent quitter la maison pour aller à l'école dans des centres urbains, ils sont confrontés à d'autres obstacles. Par exemple, à Thunder Bay, Winnipeg et Yellowknife, on nous a dit que les enfants des Premières Nations environnantes doivent quitter la maison pour finir l'école secondaire. Il n'y a pas d'école dans leur collectivité, ou alors, l'école n'offre pas l'enseignement au-delà de la 12^e année.

Les gens ont dit qu'il n'y a pas assez de financement pour fonder des écoles dans les réserves, que le programme scolaire devrait accorder plus d'importance à la culture et que l'éducation dans le Nord ne prépare pas suffisamment les jeunes aux études supérieures ou au marché du travail.

Formation et emploi

Les Premières Nations, les Inuits et les Métis nous ont parlé du manque de formation et de possibilités d'emploi dans leurs

« La Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones a fait la preuve de son efficacité à éliminer la pauvreté en général et à réduire la pauvreté chez les travailleurs, mais elle est microgérée et les Métis reçoivent moins de financement que les autres. »

– Participant, table ronde avec les Métis

« Lorsque les représentants du gouvernement viennent construire des maisons, quels sont les avantages pour les membres de la collectivité? Bien sûr, ils ont quelques maisons de plus, mais ça n'augmente pas la capacité de la collectivité et ça n'a aucun effet durable. »

– Participant, table ronde avec les Inuits

communautés. Ils nous ont dit que les programmes pourraient faire en sorte que la formation soit plus axée sur les emplois disponibles. Ils ont également mentionné que lorsqu'on parle d'emploi au sein de la fonction publique, les gouvernements ne font pas beaucoup d'efforts pour offrir aux Autochtones la formation qui leur permettrait de faire progresser leur carrière. Et pourtant, il existe quelques programmes efficaces, que l'on pourrait améliorer pour obtenir de meilleurs résultats.

Les participants inuits nous ont parlé du programme Stages en habitation pour les jeunes des Premières Nations et les jeunes inuits. Ce programme offre de la formation pratique et enseigne aux membres de la communauté à construire des maisons, ce qui procure de nouveaux logements et renforce la collectivité grâce aux nouvelles compétences de ses membres.

Le racisme est l'un des facteurs les plus souvent cités comme étant un obstacle empêchant les Autochtones de trouver des emplois intéressants et enrichissants.

« Dans le système public, on avait l'impression que l'histoire des Métis se résumait en deux lignes qu'on ajoutait à la fin d'un plan de cours... On pensait à nous après-coup, simplement parce qu'il n'y avait aucun programme de cours portant spécifiquement sur les Métis. Les enseignants de Batoche ne connaissaient même pas la véritable histoire de la ville. On trouve encore des livres qui parlent de la rébellion de Riel. Il n'était nullement question de rébellion, mais bien de résistance! C'est encore le point de vue colonialiste qui prévaut dans les livres d'histoire. »

– Participant, mobilisation auprès des Métis

Ce que le gouvernement a entendu lors du processus de mobilisation sur l'avenir des programmes relatifs au marché du travail pour les Autochtones (été et automne 2016)

Un vaste processus de mobilisation a été engagé auprès des dirigeants autochtones, des organismes de prestation de service, des universités et des partenaires provinciaux et fédéraux concernant la conception et l'exécution des programmes relatifs au marché du travail pour les Autochtones. Voici certaines des principales conclusions :

- Le degré de financement devrait refléter des réalités uniques et diversifiées.
- Les programmes devraient tenir compte des contextes culturels et des besoins variés des Premières Nations, des Inuits et des Métis.
- Il faudrait un financement stable et à long terme.
- La production de rapports et la surveillance administrative peuvent se révéler fastidieuses.
- La souplesse intrinsèque du programme est importante.
- Il faudrait reconnaître les efforts et les réussites sur le chemin qui mène à l'emploi.
- Les investissements actuels en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants sont insuffisants.
- Les dirigeants et les communautés autochtones devraient être davantage impliqués dans les décisions prises concernant l'avenir des programmes.

CHAPITRE 5

PRESTATION DE SERVICES

De nombreux Canadiens ne sont pas conscients des mesures de soutien à leur disposition. Présenter une demande pour obtenir de l'aide peut s'avérer difficile pour certaines personnes dans le besoin. Les gens ont demandé des ressources claires et pratiques pour accéder aux services dont ils ont besoin. Ils ont également dit que le gouvernement fédéral devrait continuer à rendre les renseignements concernant ses programmes et ses services plus accessibles et compréhensibles.

Accéder aux programmes et aux services

Certains Canadiens nous ont dit ne pas connaître les programmes qui pourraient leur être utiles. Les gens pensaient également que le gouvernement devrait mieux annoncer ses programmes et ses services et travailler davantage afin que ses clients à revenu faible en aient conscience.

« On ne peut pas accéder à ce qu'on ne connaît pas. »

– Participant, projet *Combattons ensemble la pauvreté*

Nous avons entendu des intervenants et des organisations locales dire que les habitants des collectivités rurales et éloignées, y compris les communautés des Premières Nations, inuites et métisses, ne connaissaient pas les programmes et les services fédéraux. On nous a également expliqué qu'en raison du fait qu'ils n'ont pas accès aux bureaux du gouvernement ni à une large bande Internet pour un prix abordable, ils ont du mal à trouver l'aide dont ils ont besoin, de même que des possibilités d'emploi.

Les gens nous ont raconté qu'ils parviennent difficilement à remplir les formulaires et à suivre les processus administratifs lorsqu'ils présentent des demandes dans le cadre de programmes ou de services fédéraux. Ils disent que le langage utilisé dans les formulaires et le format dans lequel ils sont présentés sont trop compliqués, surtout pour des personnes ayant un faible niveau de littératie. D'innombrables personnes ayant vécu dans la pauvreté nous ont fait comprendre que le processus pour produire leur déclaration de revenus est complexe et qu'une aide pour les guider serait grandement appréciée. Les intervenants ont également demandé à ce que les messages du gouvernement soient rédigés en fonction des principaux destinataires et que le langage utilisé soit plus simple.

Ce que le gouvernement a entendu lors des consultations sur l'examen de la qualité des services d'assurance-emploi (été 2016)

- La prestation de services d'assurance-emploi devrait être plus axée sur la compréhension des besoins et des priorités des clients.
- Les Canadiens éprouvent généralement des difficultés à communiquer avec Service Canada : ils peinent à comprendre le langage utilisé dans les formulaires de demande et obtiennent difficilement des renseignements clairs et exacts de la part des agents de service.
- Les renseignements disponibles sur le régime d'assurance-emploi sont durs à comprendre, ce qui conduit à des erreurs pendant le processus de demande.
- Le régime d'assurance-emploi doit travailler davantage pour informer les citoyens sur la formation et les mesures de soutien qui sont à leur disposition.
- L'accessibilité aux centres d'appels est l'une des premières sources de frustration pour les Canadiens. Il faut améliorer cela.

Ce que le gouvernement a entendu lors des consultations de l'Agence du revenu du Canada auprès des résidents du Nord (automne 2017)

- Ce n'est pas tout le monde dans le Nord qui a conscience de l'importance de produire une déclaration de revenus afin de demander les prestations auquel on a droit. Les participants ont demandé à ce que davantage de renseignements et d'aide soient fournis concernant la demande de prestations, de crédits et de déductions d'impôts.
- Les services de téléphonie et de postes dans le Nord ne sont pas toujours fiables. Faire des paiements peut s'avérer ardu compte tenu des capacités bancaires réduites et de l'accès limité à Internet.
- Les employés de l'Agence du revenu du Canada doivent interagir avec les clients de manière à tenir compte des réalités nordiques.
- Certains contribuables dans le Nord ne sont pas conscients de l'existence des déductions pour les habitants de régions éloignées, sans compter qu'il peut être difficile de répondre à certains critères. Certains participants pensent également que les employés de l'Agence du revenu du Canada examinent, à répétition et inutilement, les déclarations de revenus des personnes qui demandent ces déductions.

Les gens nous ont dit qu'ils n'ont pas un bon accès aux programmes et aux services lorsqu'ils sont contraints de traverser plusieurs strates administratives. Ils doivent souvent communiquer avec des agents de plusieurs services, régions et organisations. Les participants pensent que cette situation multiplie le nombre de critères qu'ils doivent respecter et accroît le risque de malentendus entre les divers ordres de gouvernement et administrations. Certaines personnes nous ont dit qu'il s'agit d'un processus frustrant et compliqué et que plusieurs d'entre elles abandonnent avant d'arriver au bout. Les intervenants ont demandé à ce que tous les renseignements soient rassemblés en un seul point, afin que les gens puissent facilement se renseigner sur les services qui répondent à leurs besoins. Ils ont aussi demandé à ce que davantage de fonds soient versés pour soutenir les organisations communautaires qui guident les personnes à revenu faible dans ce processus.



Ritika Arora, gagnante du concours jeunesse, a suggéré la création de « centres d'aide », qui rassembleraient en un seul point toutes les ressources et où les gens vivant dans la pauvreté pourraient obtenir une aide généralisée.

Prestation de services en personne

Les Canadiens nous ont parlé des embûches qu'ils doivent surmonter lors d'interactions en face à face avec des agents de la prestation de services. Nous entendons fréquemment parler de demandeurs qui se sentent jugés ou victimes de discrimination à cause de leur apparence, de leur passé ou de leur méconnaissance des programmes et des règles. Ce genre d'expérience rend les gens réticents à l'idée d'aller chercher de l'aide. De plus, le fait qu'aucune aide ne soit offerte dans une langue autre que le français ou l'anglais est également un problème.

« Il faut offrir du soutien et adopter une philosophie selon laquelle aucune porte n'est fermée. »

– Participant, projet *Combattons ensemble la pauvreté*

Nous sommes également conscients des effets de la stigmatisation que subissent les personnes qui demandent des prestations d'assurance sociale et qui les maintiennent, partout au pays. Certains participants ont indiqué qu'ils doivent continuellement prouver aux fournisseurs de service qu'ils sont « assez pauvres » pour continuer à recevoir de l'aide sociale. Ils ont également le sentiment qu'on les considère comme paresseux ou qu'on pense qu'ils profitent du système. On nous a dit que de telles situations démoralisent encore plus les personnes vivant dans la pauvreté et que cela a des conséquences sur leur santé mentale.

Bien que nous ayons été très clairs sur le fait qu'il n'existe pas de solution unique ou directe pour réduire la discrimination ou éliminer les préjugés sociaux, les participants se sont montrés confiants dans le fait que si leurs voix sont entendues durant les consultations, cela sensibilisera les gens aux obstacles qu'ils doivent surmonter quotidiennement.

CHAPITRE 6

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Les Canadiens nous ont dit qu'ils veulent une Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté axée sur l'obtention de résultats tangibles pouvant être mesurés par des moyens précis et novateurs. Ils ont aussi demandé à ce que le gouvernement du Canada soit tenu pour responsable de l'atteinte des objectifs de la Stratégie.

Problèmes avec les approches actuelles pour mesurer la pauvreté

Statistique Canada a recours à trois indicateurs de faible revenu, soit le seuil de faible revenu, la mesure de faible revenu et la mesure du panier de consommation. Toutefois, il n'existe aucune mesure de la pauvreté officielle au Canada. Nous avons entendu que cette situation peut engendrer de la confusion, car les mesures de faible revenu existantes sont basées sur diverses méthodes et produisent des résultats variés.

Certains participants nous ont affirmé que l'absence de mesure officielle empêche le gouvernement d'établir des objectifs précis et donc, d'être tenu responsable de leur atteinte. Ils ont souligné les problèmes potentiels occasionnés par les mesures actuelles et les sondages d'où sont tirées les données, ainsi que le fait que les seuils de revenu ne sont pas toujours à jour et ne suivent pas l'évolution de la société ou de l'économie. Le manque de données dans les réserves et dans le Nord a également fait l'objet de nombreuses discussions.

Les intervenants nous ont expliqué que les approches actuelles pour mesurer la pauvreté, fondées sur le revenu, ne permettent pas d'avoir une image globale du phénomène. Cela peut entraîner une compréhension limitée d'une problématique multidimensionnelle qui touche également l'exclusion sociale, la maladie, la discrimination et le manque de biens et de services précis.

« Un plan anti-pauvreté efficace se doit de comporter des objectifs clairs et réalistes, ainsi que des échéanciers concevables pour atteindre ces objectifs, et ce, au moyen de mesures du progrès reconnues et acceptées. Les échéanciers doivent être fondés sur des indices suffisamment concrets et récurrents pour qu'un gouvernement puisse être tenu pour responsable des progrès réalisés pendant la durée de son mandat. Bien que les objectifs constituent une part importante du plan, d'autres facteurs, actuels et émergents, doivent également être pris en compte. »

– Soumission pour la campagne de Dignité pour touTEs : « Un plan anti-pauvreté national pour le Canada »

Nous avons entendu que mesurer et éliminer la pauvreté ne devrait pas se faire sans aussi tenir compte d'autres facteurs qui témoignent de la multidimensionnalité de la pauvreté, tels que la santé, les conditions de logement et l'accès à des aliments sains. Les gens nous ont dit que les programmes gouvernementaux peuvent parfois avoir plus d'influence sur ces indicateurs que les tendances globales du revenu, lesquelles sont lourdement affectées par des facteurs économiques.

On nous a aussi dit que rendre les données sur la pauvreté plus accessibles au public pourrait approfondir la compréhension qu'ont les Canadiens des enjeux en matière de pauvreté et faciliter les améliorations apportées à la prestation de services et à la recherche.

Établir des objectifs

On nous a dit qu'il est essentiel d'établir des objectifs bien définis si nous voulons que la Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté réussisse et que le gouvernement respecte ses promesses et offre aux Canadiens des résultats tangibles. D'un côté, certains participants ont insisté sur le fait qu'il faut définir des objectifs ambitieux et inciter des efforts de réduction de la pauvreté à long terme au sein du gouvernement fédéral, des divers ordres de gouvernements et de la communauté d'intervenants. D'un autre côté, de nombreuses personnes pensaient que des objectifs à court terme entraîneraient des actions immédiates pour aider ceux qui luttent aujourd'hui pour survivre à la pauvreté.

« Les gouvernements devraient se montrer ambitieux dans le choix de leurs objectifs et de leurs échéanciers pour réduire et éliminer la pauvreté : la crédibilité de la Stratégie en dépend. »

– Soumission de Campagne 2000 :
« Plan d'action fédéral pour éliminer la pauvreté »

Imputabilité et gouvernance

Les participants ont également discuté de l'importance d'élaborer des moyens pour faire en sorte que la réduction de la pauvreté soit imputable aux gouvernements actuels et futurs. En réalité, la pauvreté est un enjeu tellement vaste et complexe qu'il faudra aux actuels et prochains gouvernements beaucoup de temps et d'efforts acharnés pour faire de réels progrès. Les gens sont d'avis que tous les ministères devront faire preuve de leadership dans cette entreprise.

« Établir des objectifs clairs, publics et tangibles pour les indicateurs sociaux tels que l'incidence ou l'ampleur de la pauvreté peut constituer un élément du "contrat social", aider à concentrer les efforts des décideurs et agir à titre de facilitateur pour la société. »

– Francisco H. G. Ferreira, Conseiller principal, Groupe de développement et de recherche, Banque mondiale

Même si certains intervenants étaient convaincus que les Canadiens devraient avoir le droit de ne pas être pauvres, bien d'autres pensaient que la meilleure façon de forcer les gouvernements à assumer la responsabilité d'obtenir des résultats était d'adopter une loi qui comprendrait une obligation de réduire la pauvreté.

Ce que le gouvernement et le groupe directeur sur la co-création ont entendu jusqu'à maintenant lors des consultations sur la Stratégie pour l'innovation sociale et la finance sociale

(de juin 2017 à aujourd'hui)

Les Canadiens ont manifesté un vif intérêt en ce qui concerne les approches novatrices que poursuit le gouvernement pour répondre aux enjeux sociaux qui persistent. Des praticiens communautaires et d'autres intervenants ont demandé à ce qu'une Stratégie fédérale pour l'innovation sociale et la finance sociale :

- soit axée sur l'amélioration du sort des personnes vulnérables et de leur qualité de vie, notamment dans le cas des personnes vivant dans la pauvreté;
- s'harmonise à d'autres initiatives fédérales et les renforce, comme la Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté, le Plan pour l'innovation et les compétences et la Stratégie nationale sur le logement;
- améliore la capacité des divers intervenants sur le terrain, notamment les organismes sans but lucratif, les entreprises sociales et les fournisseurs de services gouvernementaux, à mieux administrer les programmes existants, ainsi qu'à innover et à collaborer avec des partenaires variés;
- se penche sur de nouvelles plateformes de financement sur l'innovation sociale et la finance sociale, à l'échelle communautaire comme nationale;
- soutienne l'échange des connaissances entre les praticiens communautaires, particulièrement en ce qui concerne les efforts visant à accroître la collecte de données, la mesure des impacts et les partenariats de recherche entre les collectivités et les universités.

Le processus de mobilisation se poursuit. Un rapport complet résumant ce que nous aurons entendu sera publié.

CHAPITRE 7

CONCLUSION

L'une des choses les plus importantes, voire la plus importante, que nous avons apprises pendant ces consultations nationales est sans aucun doute le fait que malgré les embûches sur leur chemin, les Canadiens vivant dans la pauvreté continuent de faire preuve d'une grande résilience et d'un immense courage pour surmonter les obstacles. Néanmoins, nous ne pouvons passer sous silence le caractère crucial et urgent des nombreux enjeux soulevés et des appels à l'action lancés par les participants pour nous aider à élaborer la toute première Stratégie de réduction de la pauvreté de l'histoire du Canada.

Les Canadiens nous ont dit qu'il était parfois difficile, dans certaines collectivités, de trouver des emplois. Cela étant, la problématique de la pauvreté est complexe et il nous faut considérer d'autres facteurs tels que la discrimination et les maladies physiques et mentales, pour ne nommer que ceux-là.

Les Canadiens nous ont également enjoint de tenir compte des obstacles particuliers que doivent surmonter les membres vulnérables de notre population.

Nous devons également reconnaître que la réconciliation et le renouvellement des relations de nation à nation entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis nous exhortent à collaborer pour trouver des solutions efficaces et culturellement adaptées. Il s'agit là de la seule façon de mieux assurer la résilience et le bien-être des enfants, des familles et des communautés autochtones.

Dans l'ensemble, les participants ont clairement insisté sur la nécessité de créer davantage de mesures de soutien et d'investir plus encore afin de réduire la pauvreté dans ce pays. Il n'existe aucun doute que les gens doivent mieux connaître les programmes gouvernementaux existants et y avoir plus facilement accès.

Bien que le processus de mobilisation pour la Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté ait pris fin, notre conversation avec les Canadiens ne s'arrêtera pas là. À mesure que nous travaillerons sur l'élaboration et la mise en œuvre de la première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté de l'histoire de ce pays, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour que les voix des Canadiens continuent de résonner.

Nous nous assurerons également que tous les commentaires et tous les points de vue entendus se reflètent dans nos discussions au sein du gouvernement fédéral et avec les autres ordres de gouvernements, les Premières Nations, les Inuits, les Métis, les organisations des secteurs privé et sans but lucratif, les universitaires et les intervenants, qui partagent tous notre ambition de sortir les Canadiens de la pauvreté. Ce rapport aidera le gouvernement à ouvrir la voie afin que des actions immédiates et à long terme soient posées pour réduire la pauvreté. Il contribuera aussi à orienter l'approche pangouvernementale que nous voulons adopter avec cette Stratégie.

Nous remercions tous ceux et celles qui ont apporté leur contribution à cette mobilisation pancanadienne.

ANNEXE A

LISTE DES ACTIVITÉS DE CONSULTATION

Tout en parcourant le pays pour discuter avec les Canadiens face à face, nous avons tenu de nombreux événements, notamment :

Événements auxquels le ministre et le secrétaire parlementaire ont assisté

- Mobilisation avec les ministres provinciaux et territoriaux par l'entremise du Forum des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux chargés des services sociaux.
- Des tables rondes avec les intervenants ont eu lieu à :
 - Edmonton (Alberta)
 - Montréal (Québec)
 - Vancouver (Colombie-Britannique)
 - Gatineau (Québec) (2)
 - Ottawa (Ontario)
 - Halifax (Nouvelle-Écosse)
 - Québec (Québec)
 - Hamilton (Ontario)
 - Toronto (Ontario) (3)
- Des tables rondes et des rencontres entre le ministre et les dirigeants autochtones ont eu lieu à :
 - Toronto (Ontario)
 - Thunder Bay (Ontario)
 - Ottawa (Ontario)
 - Winnipeg (Manitoba)(1 table ronde, 3 rencontres)
- Des assemblées publiques ministérielles ont eu lieu à :
 - Montréal (Québec)
 - Québec (Québec)
 - Ottawa (Ontario)
 - Thunder Bay (Ontario)(diffusée en direct sur le Web au moyen de Facebook)

Événements auxquels le ministre n'a pas assisté

- Activités de mobilisation menées par des représentants gouvernementaux par l'intermédiaire du Comité consultatif fédéral-provincial-territorial sur la pauvreté.
- Débats communautaires, 33 en tout, organisés en collaboration avec le Tamarack Institute et son réseau de 54 collectivités partenaires.

- Les 33 débats communautaires ont eu lieu à :
 - Abbotsford (Colombie-Britannique)
 - Brampton (Ontario)
 - Burlington (Ontario)
 - Calgary (Alberta)
 - Cap-Breton (Nouvelle-Écosse)
 - Comté de Charlotte (Nouveau-Brunswick)
 - Cranbrook (Colombie-Britannique)
 - Edmonton (Alberta) (2)
 - St Thomas (Ontario)
 - Halifax (Nouvelle-Écosse)
 - Kamloops (Colombie-Britannique)
 - Kitchener (Ontario)
 - Leeds et Grenville (Ontario)
 - Mississauga (Ontario)
 - Nelson (Colombie-Britannique)
 - Niagara Falls (Ontario)
 - Ottawa (Ontario) (2)
 - Prince Edward Hastings (Ontario) (2)
 - Red Deer (Alberta)
 - Revelstoke (Colombie-Britannique)
 - Saskatoon (Saskatchewan) (2)
 - Sault Ste. Marie (Ontario)
 - St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) (2)
 - Sydney (Colombie-Britannique) (2)
 - Whitehorse (Yukon)
 - Windsor (Ontario)
 - Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)

- Activités de mobilisation communautaires menées par les organisations nationales autochtones : cinq projets de mobilisation menés par cinq organisations nationales autochtones, inclus dans le processus de mobilisation global afin de recueillir les points de vue des communautés des Premières Nations, inuites et métisses.

- Activités de mobilisation menées par les représentants du gouvernement du Canada auprès des communautés, des groupes et des organisations des Premières Nations, inuits et métis (13 en tout). Elles ont eu lieu à :
 - Iqaluit (Nunavut) (2)
 - Moncton (New Brunswick)
 - Niagara Falls (Ontario)
 - Ottawa (Ontario) (5)
 - Saskatoon (Saskatchewan) (2)
 - Whitehorse (Yukon) (2)

- Plateforme de mobilisation en ligne, lancée le 13 février 2017, où les gens pouvaient lire des documents d'information, communiquer entre eux et échanger des idées sur la pauvreté de plusieurs manières différentes, notamment au moyen :
 - d'un sondage en ligne;
 - d'un forum de discussion en ligne;
 - de soumissions d'histoires;
 - de soumissions de documents de travail et de rapports par courriel.

- Dans le cadre du projet Combattons ensemble la pauvreté, nous avons pu parler directement avec des Canadiens de six collectivités qui ont vécu dans la pauvreté :
 - Regent Park (Toronto) (Ontario)
 - Saint John's (New Brunswick)
 - Tisdale (Saskatchewan)
 - Trois-Rivières (Québec)
 - Winnipeg (Manitoba)
 - Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)

Un rapport final sur ce que nous avons entendu au cours du projet a été publié le 4 octobre et est accessible sur le site [Canada.ca](https://canada.ca).

Le concours #RéduireLaPauvreté au Canada s'est tenu entre mai et août 2017. À cette occasion, les jeunes de 12 à 24 ans ont pu soumettre leurs idées sur la manière de réduire la pauvreté au Canada. Nous avons reçu 64 propositions, dont 5 ont été sélectionnées pour être présentées lors de la conférence nationale sur la pauvreté le 28 septembre 2017.

ANNEXE B

LISTE DES ORGANISATIONS D'INTERVENANTS ET DES PERSONNES AYANT FAIT DES SOUMISSIONS OFFICIELLES EN LIGNE LORS DES CONSULTATIONS SUR LA STRATÉGIE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

- À Cœur d'Homme
- Aînés Action Québec
- Alberta Urban Municipalities Association
- Alliance canadienne des associations étudiantes
- Alliance pour la prévention des maladies chroniques au Canada
- Alternatives North
- Armée du Salut
- Association canadienne de santé publique
- Association canadienne pour l'intégration communautaire et Personnes d'abord du Canada (Proposition conjointe)
- Association des agences locales de santé publique et Association pour la santé publique de l'Ontario (Groupe de travail sur l'équité en matière de santé)
- Association d'hygiène publique de la Colombie-Britannique et le Health Officers' Council de la Colombie-Britannique
- Banques alimentaires Canada
- BC Poverty Reduction Coalition
- BC Raise the Rates Coalition
- British Columbia Council for International Cooperation
- Calgary Homeless Foundation
- Campagne 2000
- Canada Sans Pauvreté
- Canadian Coalition Against LGBTQ+ Poverty (CCALP)
- Canadian Poverty Institute (Ambrose University)
- Centraide Calgary et Area
- Centraide Canada
- Centraide Elgin Middlesex
- Centre canadien de politiques alternatives
- Centre d'action pour la sécurité du revenu
- Centre de toxicomanie et de santé mentale

- Circonscription sanitaire du district de North Bay Parry Sound
- Citizens for Public Justice
- Coalition canadienne pour les droits des enfants
- Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre
- Colchester East Hants Health Centre Social Work Committee
- Collectif des entreprises d'insertion du Québec
- Community Food Centres Canada
- Community Society to End Poverty – Nova Scotia
- Congrégation des Soeurs de Sainte-Anne
- Conseil de planification sociale de la région de York
- Deafness Advocacy Association Nova Scotia (DAANS)
- Dignité pour touTEs
- Directeurs de santé publique de Montréal et de la Capitale-Nationale
- Disability Action Hall
- Doug May, Ph. D., Département d'économie et Faculté d'administration des affaires (Université Memorial)
- Dr Cong Dung Tran, M.D. et Dr Mark-Andrew Stefan, BSc, M.D., MSc, FRCPC (Université de Montréal)
- Dr Cory V. Giles, DMA Consulting, Saint-Jean de Terre-Neuve
- Dufferin County Poverty Reduction Task Force
- East Village of Calgary “Community Voices”
- Elaine Laberge (candidate au doctorat de l'Université de l'Alberta)
- Elaine M. Power, Ph.D. (l'Université Queen's)
- Face of Poverty Consultation
- Fédération canadienne des Associations de propriétaires immobiliers
- Fédération canadienne des municipalités
- Feed Nova Scotia
- First Call – BC Child and Youth Advocacy Coalition
- Food Secure Canada
- Friends Helping People End Poverty
- Frontier College
- Hailey Arsenault, Emma Boulay, Katherine Houser et Patricia Malinski en collaboration avec la Dre Mary McKenna (Université du Nouveau-Brunswick)
- Inn from the Cold
- Institut national canadien pour les aveugles (INCA)
- Jewish Family Service Agency
- Kerri Wall, Animatrice communautaire en matière de santé, Interior Health Authority (consultation communautaire à Central Okanagan)
- Kinna-Aweya Legal Clinic
- Living SJ
- London's Child & Youth Network
- Momentum
- NDG Dépôt alimentaire/Food Depot

- Nelson United Church
- North Okanagan Early Years Council et les partenaires du Comité d'action de la Ville de Vernon
- ODSP Action Coalition
- Orthophonie et Audiologie Canada
- Provincial Health Services Authority (BC)
- Région de Peel
- Réseau canadien pour le revenu garanti
- Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)
- Road to Empowerment
- Service ontarien de la surdicécité
- Services juridiques collectifs (London & Middlesex)
- Sisters of Providence of St. Vincent de Paul (Kingston)
- Société canadienne de la sclérose en plaques
- Société ontarienne des professionnel(le)s de nutrition en santé publique
- Sœurs de Saint-Joseph de Toronto
- South Cariboo Poverty Reduction Coalition
- St. Peter's Lutheran Church (Ottawa)
- Table ronde de Hamilton sur la réduction de la pauvreté
- Table ronde du Nunavut sur la réduction de la pauvreté
- Tamarack Institute
- The Centretown Churches Social Action Committee (CCSAC)
- UNICEF Canada
- Upstream
- Village de Carman (Manitoba)
- Ville de Calgary
- Ville de London
- Ville de Montréal
- Ville de Vancouver
- Wellesley Institute
- West Coast Legal Education and Action Fund (West Coast LEAF)
- Women's Habitat of Etobicoke
- Woodgreen Community Services
- Yonge Street Mission
- YWCA Canada

